

Histoire du Cateau Cambrésis

Pierre Tison

Étymologie du nom de la ville

Les armes de la ville, un écu portant « un château sommé de trois tourelles » expliquent ce que fut l'origine de la ville, un château fort élevé aux confins du Cambrésis.

Appelée d'abord « Château Ste Marie », du nom du chapitre de la cathédrale de Cambrai, dédiée à la Vierge Marie, notre cité, dès l'an 1001, fut désignée sous les noms successifs de « Nouveau Château » (novum castellum), puis « Castel », « Chastel-en-Cambrésis ». C'est le nom qu'elle portait en 1559 lors du traité « entre princes chrétiens ».

Au 18^{ème} siècle, c'est « Casteau ». A la Révolution, elle porta le nom éphémère de « Fraternité sur Selle » puis redevient « Le Cateau-en-Cambrésis ». Maintenant, c'est « Le Cateau », tout court.

Notre ville aurait pu s'appeler « Château Lévêque » car elle appartient, dès sa fondation, à l'évêque de Cambrai, qui en fut le Seigneur et Prince souverain, ou « Château sur Selle », du nom de la rivière dont elle défendait le passage.

Ce fut donc « Chastel en Cambrésis »..., à côté de Catillon. Le petit château sur Sambre, et plus tard, sous François I^{er}, non loin du Catelet, autre petit château élevé à cette époque en terre de France. Car notre ville était alors en terre d'Empire, place forte convoitée, battue, prise et reprise, malgré la neutralité réclamée par son Seigneur évêque, et souvent violée, jusqu'à ce que les Français la démantelèrent au 17^{ème} siècle.

Le château fort des évêques, puis archevêques de Cambrai (1559), après avoir été leur lieu de refuge ou leur place de défense, devint alors leur château de plaisance, leur résidence favorite.

Avec une autorité amenuisée d'année en année par les usurpations des officiers civils et militaires du Roi de France, mais cependant réelle et souveraine, ils restèrent, jusqu'à la Révolution, Seigneurs du Cateau.

De ce passé, il reste au Cateau de beaux souvenirs : Palais des Archevêques, maison de ville, église abbatiale bénédictine, collège et des vestiges des remparts. Quant au château primitif, la grosse tour de la Court Lévêque disparut à la fin du 18^{ème} siècle. Du château à Trois Tours, il n'y a plus souvenance que sur le blason des armes de la ville.

Armoiries de la ville

Elles sont bien des « armes parlantes » et se lisent ainsi depuis le 24 mai 1821 : « *D'azur, au château de Trois Tours, donjonné de Trois Tourelles, couvertes, le tout d'or* ». Ainsi en décida le roi Louis XVIII, qui modifie les couleurs et le couronnement des armes du Cateau. Car, avant la Révolution, l'écu portait « de gueules » (c'est-à-dire rouge sang, au château sommé de trois tourelles couvertes d'argent), château ajouré et maçonné de sable (c'est-à-dire couleur sable et argent sur fond rouge). Le tout était surmonté d'une couronne de comte (le seigneur évêque étant comte du Cambrésis depuis 1007) et entouré de deux branches de laurier.

Sur la demande de la municipalité du Cateau du 25 février 1815, le roi Louis XVIII accorda de remplacer la couronne comtale, vestige du passé, par une couronne de duc afin d'honorer, de son vivant, le maréchal Mortier (tué plus tard dans un attentat en 1835), duc de Trévise et fils du Cateau.

Après 1918, ces armoiries furent complétées, en bas de l'écu, par la croix de guerre, attribuée à la ville bombardée et incendiée en octobre 1918, et attachée au blason du Cateau par le maréchal Pétain.

Jadis, d'autres armoiries décoraient la girouette du beffroi et celle du puits communal, en dominant la délicate ferronnerie fleurdelysée, et le balcon municipal. C'étaient les armes de Fénelon, qui tant aima et embellit sa bonne ville du Cateau. Elles furent martelées et brisées, en 1791, lors de la Révolution, par des étrangers à la ville.

Étude géologique du Cateau

« L'histoire, a écrit Michelet, est avant tout géographique ». La rivière de Selle sépare deux régions différentes. Au point de vue du sol (géologie), à main gauche, en descendant le cours de la rivière qui coule approximativement du sud au nord, ce sont les hauts plateaux du Cambrésis où affleure souvent le calcaire qu'on exploite en « chaux », fours à chaux. C'est le pays à blé et céréales... sol chaud et sec.

Sur la rive droite, le sous-sol est formé d'argiles et de marnes ; terrain froid et humide qui ne peut convenir qu'à des prairies. C'est le « pays à pâtures », la Thiérache, avec rivières abondantes, forêts, bocages.

La Selle, « au régime de torrent », dévale en forte pente depuis St-Martin Rivière jusqu'aux environs de Denain, où elle se jette dans l'Escaut. Elle a 37 kilomètres de long et fait tourner plus de moulins (ou plutôt faisait) qu'elle n'a de kilomètres. Ce « torrent » s'est creusé un lit dans le calcaire du « dernier contrefort des Ardennes » qu'est la région du Cateau, suivant l'expression de l'abbé Godon qui fut, jadis, mon professeur. De St-Souplet à son entrée dans le département du Nord, à quelques kilomètres des sources de St-Martin Rivière (certaines sources, d'après le dicton ne sourdent qu'en « années de guerre ou quand le pain est cher », la Selle aborde Le Cateau par une vallée qui s'élargit à 300 mètres et qu'enjambe le viaduc de St-Benin, riche vallée au sol limoneux, où les bancs de marne de sable alternent avec un fond de craie dure à silex, où l'on retrouve crétacés, les oursins de mer d'avant le déluge.

La Selle est à 96 mètres d'altitude à son entrée sur le territoire du Cateau ; elle n'est plus que de 86 mètres à la sortie. La vallée est profonde de 60 mètres, et les points culminants sont les hauteurs des routes de Guise, de Landrecies, de Cambrai, d'environ 146 mètres, des sources nombreuses et abondantes jaillissent de partout. L'écrevisse y était, jadis, aussi commune que les grenouilles, et la truite sautait les biefs des moulins, sans y être, comme à présent, réacclimatée par alevins. La Selle était très poissonneuse au Cateau ; lorsque, en 1712, Milord Marlborough y occupait le palais, les paysans étaient réquisitionnés pour alimenter en poisson la garnison anglaise de Denain.

Ce haut plateau, où la Selle s'est frayée, creusée un lit, est incliné de l'est à l'ouest et du sud au nord. Ainsi, le nouveau Bois Lévêque, le territoire de la Groise sont à 186 mètres d'altitude (Est), et les hauteurs entre Inchy et Troisvilles à 136 mètres (Ouest). Au sud, la Haie Menneresse est à 151 mètres, et le plateau, au sud de Neuville, à 141 mètres. Donc la pente est d'Est en Ouest de 50 mètres et de 10 mètres du Sud au Nord.

Des ravins creusent ce plateau que les pluies remplissent, tels ceux de Baudival et de Tupigny. On les appelle des « rios ».

Nœud hydrographique : Toute la région à 5 lieues à la ronde, autour du Cateau, forme un nœud hydrographique important. La Selle, affluent de l'Escaut, n'est séparée que par 10 kilomètres et une légère élévation du terrain, entre Basuel et Catillon, de la Sambre, affluent de la Meuse. A Guise s'étend la vallée de l'Oise, coulant vers le bassin parisien. La vallée de la Somme est à 20 kilomètres ; ce fleuve prend sa source à Croix Fonsomme avant de gagner la Manche en contournant les monts de Picardie. L'Escaut prend sa source également à 20 kilomètres, à Gout (Aisne).

Conséquence historique : Ce voisinage de vallées fluviales, unissant Meuse, Escaut, Oise, Somme, fait de notre pays « une terre d'invasion » vers la « trouée de l'Oise ». La richesse du sol, l'abondance des sources ont parfois retenus, en colons, les bandes nomades déferlant vers Lutèce ou remontant vers Bavai. Des batailles y furent livrées. Les Romains s'y établirent en des points stratégiques. Entre l'Escaut et la Selle, se délimita géographiquement le Cambrésis qui, plus tard, s'étendit jusqu'à la Sambre.

Notre région

De la conquête romaine à l'époque carolingienne De 57 avant Jésus-Christ à 750

Conquête romaine

Les Nerviens, cités par César dans ses Commentaires, étaient établis sur les rives de l'Escaut, de la Selle et de la Sambre et occupaient notre contrée. Farouches guerriers, ils résistèrent à l'invasion romaine. César et ses légions durent les vaincre pour conquérir la Gaule Belgique : cette bataille décisive eut lieu en l'an 57 avant Jésus-Christ.

Bataille de Jules César (57 avant l'ère chrétienne) : Les historiens ont discuté le texte des Commentaires de Jules César pour situer l'emplacement du champ de bataille. D'après Le Glay, c'eut été sur les bords de l'Escaut. Pour d'autres, comme l'empereur Napoléon III, qui se piquait d'histoire et écrivit un livre sur Jules César, la Sambre, entre Haumont et Neuf-Mesnil, aux rives escarpées, semble répondre à la description des Commentaires. Oui, la Sambre, mais près de Catillon, telle est la thèse défendue par l'abbé Caudel (1877 - Congrès d'archéologie de Senlis : Société française d'archéologie).

Pour les auteurs de notre région, César aurait livré bataille sur les bords de la Selle. Le docteur Bombard, de Solesmes (1898) traduit le nom de rivière Sabis par la Selle. Sabis n'a pas pu faire Sambra (la Sambre) ou Scaldis (l'Escaut). Sabis est devenu Savis, la Selle. Et il situe le champ de bataille à Solesmes, sur le Mourmont.

Notre concitoyen, le docteur Cloez, auteur d'une histoire du Cateau, très documentée sur l'époque révolutionnaire, soutient la même thèse : César a battu les Nerviens sur les bords de la Selle, mais c'est dans les environs du futur Cateau, et non de Solesmes, qu'ont lieu les farouches combats, exactement entre l'actuel Neuville et Montay. César aurait établi le

camp à romain sur la colline de Rambouliou (entre Troisvilles, Inchy et Neuville), rive gauche de la Selle. Les Nerviens se seraient retranchés sur la rive droite, et les bois qui couvraient alors la région leur auraient servi de retraite. Cependant que les marais de Richemont, entre Forest, le Pommereuil et Montay, près de la rivière au cours rapide qui conflue dans la Selle au « tordoir de Montay », auraient abrité femmes, enfants vieillards non combattants et les bagages. Cette hypothèse d'un historien régionaliste devait être rapportée, car elle montre l'importance stratégique des bords de la Selle dès la conquête romaine. On a retrouvé d'ailleurs, sur le Mont Plaisir, au Cateau, des restes d'un camp romain.

Traces et vestiges de l'occupation romaine : Lors des travaux de terrassement pour la ligne de chemin de fer de Valenciennes à Laon par Le Cateau, on mit à jour, entre la chaussée Brunehaut et la rivière de Richemont, des sépultures gallo-romaines, avec urnes de pierre, des vases, armes, monnaies, trouvés lors de fouilles, dans la région, avaient été donnés par Monsieur Charles Seydoux à la ville du Cateau et déposés à la bibliothèque. Après l'occupation allemande, ils avaient disparus (1918).

De même, on trouva des vases et monnaies le long de la chaussée Brunehaut qui unit Bavai, ancienne capitale gallo-romaine, à Vermand, autre centre militaire, à Reumont et autres lieux. Cette chaussée, qui porte le nom d'une reine de Neustrie, lui était antérieure : elle devrait s'appeler chaussée Borne Haut ou chaussée aux Bornes Hautes... car des bornes militaires y marquaient chaque mille romain, suivant la coutume militaire des légions romaines, espacées de mille en mille pas.

Une pierre de sépulture, placée devant l'église de Montay, en bordure de la dite chaussée romaine, peut être considérée comme un vestige plus récent d'époque gallo-romaine. Car les Romains civilisèrent les habitants de la Gaule, les Nerviens vaincus, en nos régions. Ce fut l'ère gallo-romaine.

Invasion des Vandales (407 de l'ère chrétienne)

Au 5^{ème} siècle, les Vandales, inondant le pays de leurs hordes sauvages, ont envahi le nord de la Gaule. En certains points, ils auraient colonisé, ainsi Vendegies-au-Bois, Vendegies-sur-Ecaillon. Ils se seraient aussi établis sur la rive gauche de la Selle, à Vendelgies (quartier actuel de la rue de St Quentin et du Faubourg de Cambrai au Cateau). Vendelgies signifierait, d'après la racine germanique, un lieu de séjour des Vandales ou d'un colon vandale.

Les armées romaines, en ce même siècle, refoulèrent la masse compacte et barbare des 400 000 Vandales établis entre Vendegies-au-Bois et Vendelgies-sur-Selle. Un général, appelé Constantin, commandait les Romains et bloqua les Vandales, d'après les historiens, entre la Sambre, la Selle et le ruisseau de Richemont, qui délimitaient un plateau abrupt, alors entouré de bois touffus, de marécages, entrecoupés de ravins profonds, tels ceux qui, de l'Arbre de Guise, point culminant du plateau, descendent vers St-Souplet, ou des fermes de Baudival vers St-Benin et la Selle. Les Vandales ravagèrent en ce siècle les Gaules du Nord au midi et, de là, passèrent en Espagne et en Afrique.

Invasion des Francs (427) – Les Mérovingiens

Clodion (427) : Au même siècle, les Francs remplacent les Vandales en nos contrées. Leur chef, Clodion le Chevelu, s'empare de Cambrai. « Ils firent régner la terreur, écrit le moine chroniqueur, auquel on donne, à tort, le nom de Baldéric, qui, peut-être réunit les diverses chroniques anonymes tenues à jour dans chaque abbaye bénédictine ». Ils tuèrent les

Romains fixés entre Escaut et Selle, pour la plupart des chrétiens qui cherchèrent asiles dans les souterrains, carrières (dont le sous-sol de Cambrai est creusé) ou bauves (ancêtres de nos caves profondes forées dans le calcaire). Ces conquérants s'humanisèrent.

Clovis (481) : Clovis, descendant de Clodion et fils de Mérovée (481) se convertit au christianisme. Un disciple de St Rémy, St Vaast, fut le catéchiste de Clovis (496), après la bataille de Tolbiac gagnée sur les Alamans. Clovis supprime Ragnacaire, roitelet, franc de Cambrai, et s'efforce de réaliser la première unité française... que la désunion de ses fils, Clodomir et Clotaire, et de leurs descendants a vite rompue.

Après la mort de Ragnacaire, Vaast devient évêque d'Arras puis de Cambrai (498 - 536) et y commence la lignée de pasteurs, véritables défenseurs de la cité et pères des pauvres et opprimés. Parmi eux, St Géry, la providence des prisonniers (580 - 619), St Aldebert (627 - 633) dont la fontaine de l'ancien Vendelgies, plus tard fontaine St Aubert, son successeur, puis St Quentin, portait le nom. Vint-il à cette époque sur les bords de la Selle, ou fut-ce St Aubert ?

Dagobert (628 - 638) : Alors Dagobert, le dernier des Mérovingiens (628 - 638) allait tenter de gouverner, à la façon des empereurs romains, le royaume des Francs. Il révisa les lois, aidé de St Eloi, évêque de Noyon. St Aubert (633 - 668) fut aussi très écouté par le roi Dagobert qui, en sa personne, donna à l'église de Cambrai plusieurs domaines entre Valenciennes et Cambrai.

Meurtre de Maxellende (670) : Peu de temps après la mort de l'évêque Aubert, notre région des bords de la Selle fut le théâtre d'un meurtre : en 670, une jeune fille de race noble, Maxellende, habitant Caudry (la chronique en fait la fille des seigneurs de Caudry), fut tuée par un jeune homme Harduin (qui aurait été seigneur d'Amerval), à qui elle refusait le mariage, désirant demeurer consacrée au Christ. Le corps de cette vierge et martyre fut enterré dans un hameau de St Souplet, dans une basilique dédiée à St Pierre et St Paul.

L'évêque Vindicien (669 - 705) transféra solennellement le corps de Maxellende à Caudry. Harduin, le meurtrier, avait été frappé de cécité, sitôt le crime commis, en punition du ciel. Le jour de la translation du corps, Harduin se fit conduire au devant du cortège, se jeta à genoux et implora le pardon de sa victime. Et voici qu'il recouvre la vue, aux acclamations de la foule. Le père de Maxellende, qui vivait encore, fit bâtir une église à Caudry, sur le lieu où elle avait été frappée mortellement. On y vient prier la sainte martyre, qui fut proclamée par la suite patronne de Caudry et protectrice du Cambrésis. Un magnifique reliquaire, jadis à l'abbaye du Cateau, présentement à l'église de Caudry, conserve ce qui est resté des reliques de sainte Maxellende.

Histoire qui montre la rudesse et la barbarie des mœurs en ce 7^{ème} siècle, où les Mérovingiens, au déclin, incapables, appelés les « Rois fainéants », laissaient l'autorité croître entre les mains de leurs Maires du Palais. L'un d'eux, en 732, sauva la France de l'invasion des Arabes venant de France. Ce fut Charles Martel à Poitiers.

Les Carolingiens (752)

Pépin le Bref fut le dernier des Maires du Palais. En 752, duc d'Austrasie, il fut, par décision des leudes et seigneurs, couronné roi de France. Il s'était attaché ses compagnons d'armes par le prêt de terres, dont ils avaient la jouissance, à condition de redevances et aide en cas de guerre ; c'est l'origine des fiefs et du système féodal qui enchaînaient, par hommages (union d'homme à homme, liés par serment de versalité), vassaux à suzerain jusqu'au roi qui,

lui, « n'avait de suzerain que Dieu, son épée et son honneur et qui n'était, sur terre, vassal que de la mort ».

Pépinides : En notre région, monastères et abbayes furent fondés par ces seigneurs de la famille des Pépin, les Pépinides, ducs d'Austrasie, d'où sortirent abbés, moines et abbesses. Les églises furent richement dotées, quitte à ce que, dans les siècles à venir, les seigneurs donataires n'en vinssent à réclamer la propriété de ces terres et la direction des abbayes, sous le titre de comtes abbés laïcs, et d'en dépenser les revenus. L'église de Cambrai bénéficia de ses largesses.

Vendelgies : En 752, date de son couronnement royal, Pépin, le premier roi carolingien, assurait, dans les privilèges de l'église de Cambrai, la possession de Vendelgies, sur la rive gauche de la Selle. C'est la I^{ère} charte où il est question du village d'origine du Cateau. Pépin délivra le pape de la persécution des Lombards, franchissant les Alpes. En retour, le pape Zacharie le sacra roi des Romains en 754 à l'abbaye de St-Denis, ainsi que ses deux fils, Charles et Carloman. Ce dernier mourut jeune.

Charlemagne, Empereur d'Occident (788 - 814) : Le fils de Pépin, Charles... surnommé le Grand (Magnus en latin, Charlemagne en français), le jour de Noël de l'an 800, fut sacré, à Rome, empereur par le pape Léon III. C'était le pouvoir suprême qui lui était accordé au nom de l'église dont il devenait le protecteur, par suite de l'impuissance des empereurs d'Orient, demeurant à Constantinople (appelée Byzance) et de leur préfet en Italie, à Ravenne, à maintenir l'ordre en Occident.

Le Saint Empire Romain était créé. L'empereur était le vicaire du Christ, le défenseur de l'unité chrétienne, pouvoir temporel impérial à côté du pouvoir spirituel papal, l'un soutenant l'autre pour la paix de l'Europe. Il en était devenu le maître par la force des armes, constituant une Allemagne, de nombreuses peuplades et une nation française. L'Orient tremblait devant lui, l'empereur de Byzance, les califes d'Arabie lui offraient présents et tribut. Son autorité était incontestée. L'Europe obéissait à la voix du nouveau « César »... toujours auguste, successeur des empereurs de la Rome antique.

Comtes de Cambrai : Charlemagne, comme son père, avait confié le gouvernement de ce vaste empire à des officiers, les comtes, qui lui avaient juré fidélité : ainsi les comtes de Cambrai en notre province. Ils partageaient l'autorité avec les évêques. Ce n'était que sous un régime fort et autonome, comme celui de Charlemagne, que l'empire carolingien était viable.

Démembrement de l'empire carolingien : La faiblesse de son fils, Louis le Débonnaire (814 - 840) - débonnaire était bien, chez lui, synonyme de faiblesse - amena la brisure. Les petits-fils de Charlemagne démembrent l'empire ; le traité de Verdun (843) met fin à une longue période de trouble, de rivalités entre frères ennemis ; c'est le partage de l'Empire.

L'aîné, Lothaire, prend le titre d'empereur avec « droit de suzeraineté sur ses frères ». Il règne sur la Lotharingie, dénommée de son nom, ou royaume de Lothaire. C'est un long couloir qui est limité, dans nos régions qui en font partie, par l'Escaut et la Meuse, comprenant la Gaule Belgique, la Bourgogne, le bassin du Rhône et le Nord de l'Italie jusqu'à Rome.

A gauche de l'Escaut est la France, avec Flandre et Artois, possession de Charles le Chauve qui règne sur la France, à l'exception des bassins du Rhône et de la Meuse. A droite de la Meuse s'étend la Germanie.

En 870 : En 870, nouveau partage à la mort de Lothaire par le Traité de Mersen. Le pouvoir impérial passe entre les mains des héritiers directs de Charlemagne jusqu'à l'extinction de la race. Charles le Chauve se fait couronner empereur à Rome ; il confirme les privilèges de l'église de Cambrai. La Lotharingie est scindée en deux :

- la Haute Lotharingie ou Lorraine (qui passe à la France)
- la Basse Lotharingie ou Lothier qui reste sous la domination des descendants éloignés, collatéraux ou naturels, de Lothaire. Ce sont les Pays-Bas actuels.

Notre pays de Cambrésis est sur la frontière du Lothier, l'Escaut formant la limite. « Néfaste Lotharingie, écriront les historiens, dont la reconstitution fut la cause de tant de guerres ».

En 911 : En 911, le Cambrésis, à la mort de Louis l'enfant, dernier descendant mâle de Charlemagne en Germanie, est, pour quelque temps, rattaché à la maison de France et appartient au roi Charles le Simple (898 - 922). Mais la perfidie d'Herbert, comte de Vermandois, fit emprisonner le roi de France et le Lothier tombe au pouvoir du roi de Germanie, Henri I^{er} de Saxe, dit l'Oiseleur.

Nos régions demeureront sous la domination de ses successeurs empereurs germaniques jusqu'au 16^{ème} siècle. A la maison de Saxe (915) succédera celle de Franconie (1124), puis de Souabe (1137), enfin celle des Habsbourg (1273).

En résumé, de la France, celle de Charlemagne, est sorti le Cambrésis, qui devint ensuite état tampon entre France et Empire, dont l'Escaut marquait la ligne frontière de démarcation, aux portes de Cambrai. L'empire de Charlemagne était trop disparate pour subsister. Il s'en dégagait, avec l'Escaut comme séparation, deux grandes monarchies, bientôt rivales : France et Germanie. Notre région fut le théâtre des guerres de cette rivalité au cours des siècles.

Vendelgies et Péronne-sur-Selle, ancêtres de notre cité

En 911 : Après Pépin, en 752, Charlemagne, Charles le Chauve, Zwentibold, fils naturel de Lothaire au règne éphémère, Charles le Simple, roi de France, confirmèrent la possession de Vendelgies, située sur la rive gauche de la Selle, à l'église de Cambrai.

Le diplôme de Charles le Simple date de 911. Il est adressé à l'évêque Étienne (909 - 933) qui avait servi de médiateur lors d'un traité signé entre l'empereur Henri I^{er} (910 - 930), dit l'Oiseleur, et le roi Charles le Simple (898 - 922).

Fulbert : Son successeur, l'évêque Fulbert (926 - 956) eut à lutter contre le comte Isaac, qui percevait les impôts et revenus des abbayes de St Géry à Cambrai et de Maroilles sur Helpe, à titre d'abbé laïc. La mésintelligence, sinon la discorde, régnait entre évêque et comte. Des comtes, devant la faiblesse des rois qui se disputaient l'héritage de Charlemagne et l'émiettaient au lieu de le défendre contre les invasions des Normands, Danois, Hongrois qui en avaient franchi les frontières, renforçaient leur autorité. Ils devaient défendre leurs villes et comtés et abbayes contre les barbares, et réclamaient bénéfices et prébendes en échange de leur protection. De comtes bénéficiaires nommés à vie, ils s'arrogèrent le droit de propriété, voulant pour leurs fils le titre héréditaire. Ils résistent, les armes à la main, plutôt que de quitter leur comté.

La France carolingienne, le Lothier « se hérissent de châteaux forts », protections des populations sans défense. Les seigneurs prennent l'autorité et l'indépendance devant la faillite de la puissance nominale des rois empereurs.

L'évêque Fulbert, après avoir mis en défense les remparts de Cambrai contre les Hongrois, est donc en conflit avec le comte Isaac (936 - 973). L'empereur Othon le Grand soutint l'évêque contre le gouverneur militaire. Il confirma les privilèges de l'église de Cambrai et le prélat obtint les droits de péage (impôt sur le passage des ponts et routes), de battre monnaie, c'est-à-dire la puissance temporelle et les revenus de l'abbaye de St Géry dont fut dépossédé le comte Isaac.

L'évêque Fulbert aurait-il fait construire le Cateau Cambrésis (Gélicq) ? En réalité, il dut se contenter de mettre en état de défense la Villa sainte Marie, de Péronne, située sur la rive droite de la Selle, contre les attaques possibles des Normands... et peut-être du comte Isaac.

Péronne : Péronne, ancienne propriété d'un nommé Pétrus qui dut l'obtenir en bénéfice, comme l'usufruit d'un bureau de tabac en notre siècle, récompense de valeureux militaires à la retraite, est citée comme en ayant été donnée à l'église de Cambrai, puis retirée et enfin rendue par l'empereur Zwentibold sous l'évêque Dodillon (887 - 904).

A nouveau, Péronne revint bénéfice de seigneurs, sans doute les comtes d'Hasbaie, « hommes puissants » à qui l'évêque Erluin dut la racheter, par voie d'échange avec des biens que l'église de Cambrai avait acquis dans le pays de Namur et Condos (d'après Baldéric). L'évêque Wilbold (965 - 966), de la famille de Lévin, aurait reçu de l'empereur Othon les droits de souveraineté sur le Cambrésis : sa famille les revendiqua par la suite mais n'obtint que la vidamie, c'est-à-dire la charge des biens et leur administration au lieu de l'évêque (le vidame est un administrateur civil alors que le vicomte (vice-comte) était l'administrateur militaire). Le pouvoir temporel s'accrut encore sous l'évêque Rothard (976 - 995).

Bois Lévêque (983) : En 983, Othon III (983 - 1002), alors encore roi des Romains et non sacré empereur, donne à l'évêque, au profit de l'église Notre-Dame de Cambrai, la forêt, que nous nommons encore le Bois Lévêque, qui s'étend de la rivière de Selle, depuis le mont Sauvlonir (le Mont Plaisir du Cateau actuel) jusqu'au confluent des deux Helpe dans la Sambre, en longueur et en largeur, depuis Barsy et le lieu nommé Gourgonce, près de Catillon, en suivant le cours de la Sambre et des deux Helpe. Rothard et ses successeurs y auront le droit de chasse... la rive droite de la Selle était alors en grande partie boisée.

En 995, en présence de l'empereur Othon III, le pape Grégoire V confirmait solennellement les possessions de l'église de Cambrai et en sacrait le nouvel évêque Erluin, familier de l'empereur... qui devenait, peu à peu, le véritable souverain de Cambrai. L'évêque Erluin (995 - 1013) allait appuyer son pouvoir souverain par la fondation et la possession du Cateau-Cambrésis... après avoir obtenu, par échange, le retour de la ville de Péronne à l'église de Cambrai.

Fondation du Cateau

En 1001 : La libéralité de l'empereur Othon permit à Erluin de bâtir une forteresse, à 25 kilomètres à l'est de Cambrai, où était située une possession épiscopale nommée Vendelgies. Elle avait à souffrir, comme le pays d'alentour, aux environs de la forêt de Thiérache, des incursions et rapines de soldats pervers venant du Vermandois et du Laonnois. La chartre impériale donnée à Ravenne et datée du XI^e des calendes de mai de l'an 1001, accorde à l'évêque et à ses successeurs « le pouvoir souverain » en ce lieu maintenant nommé Château Sainte-Marie, situé sur le territoire de Cambrai et le comté d'Arnould (qui était comte de Valenciennes et Cambrai et fils du comte Isaac).

Il lui donne les droits de marché, de monnaie de tonlieu (ou droits de vente dans un marché franc), d'amendes et toutes les fonctions publiques... juridiction et administration. Ce droit de franc marché était primordial pour la prospérité de la future cité. Il ne manquait que le titre de comte à Erluin pour obtenir la puissance de son rival, le comte laïque.

1002 - 1028 : L'empereur Henri II le lui accorda en 1007, sans doute à la mort d'Arnould de Valenciennes, dernier descendant du comte Isaac. Auparavant, il avait fait renoncer solennellement les descendants de l'évêque Wilbold aux droits qu'ils croyaient avoir sur le comté.

En 1007 : L'évêque Erluin devenait donc coup sur coup, seigneur souverain du château Ste-Marie..., du comte du Cambrésis qu'il recevait à titre de fief mouvant de l'empire, dont seulement il relevait.

Le Cateau exista en tant que cité lorsque son successeur, Gérard de Florines, fonda en 1021 l'abbaye St-André : la tour... centre de protection... le marché, centre de commerce et de prospérité ... l'abbaye, centre de civilisation et de rayonnement spirituel. Une solide muraille entourait le tout. Le Cateau, propriété personnelle du seigneur évêque, dépendant par lui du comté de Cambrésis, était créé.

Situation et description du château Sainte-Marie

Nous allons les trouver dans les chroniques de l'abbaye de Saint-André - anonyme en est le scribe - comme il est de règle et dans les chroniques de l'église de Cambrai, attribuées à Baldéric, chantre de Thérouanne, qui n'en fut que le copiste ou l'éditeur... par copies multiples. De siècle en siècle, on écrivait à nouveau les annales des monastères que les guerres, pillages, incendies avaient en parties détruites.

Nous trouvons, dans la chronique de Saint-André, retrouvée par Dom Bevenot - l'un des derniers bénédictins du Cateau qui mourut après la Révolution, curé doyen de Maubeuge) - dans les archives de l'abbaye de Maroilles, ces renseignements : « Il y avait un petit village (villulo) autour de l'église St Quentin martyr et Péronne était son nom ancien, à cet endroit où la rivière de Selle semble former la frontière entre les pays de Cambrai et du Hainaut ».

Dans le Baldéric (nous conserverons ce nom fictif du recueil de chroniques, qui est devenu classique comme Larousse ou Bottin), nous lisons : « Erluin recouvra la ville de Péronne et, par privilège impérial, obtint la permission d'y construire une forteresse. Le privilège lui donnait tout pouvoir dans le lieu nommé maintenant château Sainte-Marie et autrefois Vendelgies ».

Église Qt Quentin : L'existence d'une église, celle de St Quentin, permet de situer les origines du Cateau et Vendelgies autour de ce sanctuaire, élevé sans doute par les premiers prêtres missionnaires qui apportèrent sur les bords de la Selle la foi et la civilisation chrétienne. Le vocable de St-Quentin, apôtre et martyr du Vermandois, semble indiquer que c'était du Vermandois que venaient ces évangélistes, et aussi que, jadis, les seigneurs du Vermandois étaient maîtres en nos régions, avant le chapitre et les évêques de Cambrai, ce qui expliquerait les droits que les comtes de Vermandois prétendirent longtemps avoir sur Le Cateau.

Apparemment, Vendelgies fut le berceau du Cateau avec l'église, puis, sur la rive droite de la Selle, s'éleva la villa de Péronne, plus tard dédiée à la Vierge Marie, quand elle appartiendra à l'église de Cambrai, villa mise en état de défense par l'évêque Fulbert, transformée en forteresse en 1001 par l'évêque Erluin. On dit alors Péronne ou Vendelgies, suivant les

chroniqueurs, mais il est spécifié que l'abbaye de St-André, en 1021, fut élevée « dans le faubourg de Péronne » par Gérard de Florines.

Ce « Château Ste-Marie » remplaça donc la villa Ste-Marie. D'abord tour de bois (on appelle le château parfois « novum castrum », ce qui pourrait être aussi interprété, une nouvelle forteresse remplaça une autre tour de défense, jadis élevée par l'évêque Fulbert contre les Normands.

Tour de bois, fortement défendue... qu'Erluin entoura d'un large fossé. Il y met les cavaliers et fantassins nécessaires à sa défense. Il l'appelle « Nouveau château » (chronique de St-André. Idem dans le glossaire topographique du Cambrésis de Le Glay.

Dans une tour de bois, fortement retranchée, que l'évêque Gérard de Florines remplaça par une tour de pierre, élevée et puissante, un vrai château fort avec cette inscription : « Gérard, évêque, fit construire cette demeure (domum en latin) à la gloire de Marie, sainte Mère de Dieu, pour la protection et le refuge des pauvres gens. Qui s'en servira dans ce but, qu'il soit béni de Dieu. Qui voudra en mesurer (mal user) autrement, qu'il soit maudit pour l'éternité ».

Cette tour fut élevée non loin de la rivière de Selle, au centre du château primitif, au-dessus de la maison de l'évêque, le futur palais, pour la défendre, ainsi que le pont sur la rivière... La description de l'incendie du Cateau en 1132, lors de l'attaque de Gérard Maufilastre, le prouve : les gens étaient cernés par le feu qui avait atteint les maisons, dont celle de l'évêque, en contrebas du château dont la tour fut à son tour cernée.

Et, suivant les traditions, la grosse tour de la Court Lévêque, élevée sur une motte, demeura, à peu près, à la place du Château Notre-Dame primitif. On en trouve mention, dans les archives, jusqu'à Mgr de Brias, prédécesseur de Fénelon, vers 1680..., actuellement sur l'emplacement de la rue des Poilus, entre le monument aux morts, la ruelle de Berghes et la rue St-Martin, l'ancien hôtel de Fesmy, qui est la maison dite du Traité, près de la porte St-Martin (en transportant, par la pensée, le gazomètre de l'usine avec sa motte de terre de l'autre côté de la rue, on aurait la situation exacte de la tour).

Primitivement le Château Ste-Marie était entouré d'eau. Le bras ancien de la Selle, qui suivait la ligne des remparts avait dû être dérivé pour en remplir les fossés. Les marécages, qui étendaient le lit de la rivière, complétaient la défense (grand pré, jardin public). Les sources abondantes, telles celles qui jaillissent sous le marché couvert, alimentant l'un des deux moulins jumeaux de la ville, « les Moulins Lévêque », dont l'un a disparu, devaient fournir les eaux nécessaires aux inondations de protection.

Les raisons de fondation du Cateau

Géographiques d'abord : Le Cateau, tête de pont, forteresse sur la Selle, répondait à Cambrai, tête de pont sur l'Escaut : l'un, [Cambrai] sur la frontière de France (l'Escaut était limite de la Flandre, grand fief vassal de France) et [l'autre], Le Cateau, sur la frontière géographique du Hainaut, fief vassal de l'Empire.

L'évêque, seigneur du Cateau, ayant la châtelainie comme seigneur souverain, dont faisaient partie Ors et Catillon, étendait son pouvoir en enclave jusqu'à la Sambre, alors frontière véritable du Hainaut.

La construction de la forteresse de la Malmaison, vers 1250, par l'évêque Nicolas de Fontaines (qui refit les défenses du Cateau) sur les bords de la Sambre (forteresse qui aura deux siècles et appartenait au seigneur évêque), détourne un peu de la ville, en la protégeant, les fureurs belliqueuses des assaillants.

Politiques ensuite : Les fondateurs du Cateau étaient de remarquables souverains. Othon III d'abord (996 - 1002), qui rêvait depuis sa jeunesse d'un empire chrétien où tous les peuples auraient été unis et réunis par l'amour du Christ, rêve que les hommes étudient toujours sous le nom de Société des Nations, unis par la fraternité et l'intérêt. Avec son ami et cousin Bruno, comme lui petit-fils d'Othon le Grand et de Ste Adelaïde, il voulait réunir l'Empire et la papauté pour sanctifier le monde. Bruno devint pape sous le nom de Grégoire V et couronna Othon, roi des Saxons, empereur en 996.

Comme son grand-père Othon le Grand, Othon III voulait reconstituer l'empire de Charlemagne et porta le titre de César Auguste, « Imperator Augustus Romanorum », avec celui « d'humble serviteur des Apôtres ». Une miniature de Chantilly le représente sur le trône impérial. C'est de Ravenne, où se rendirent les derniers empereurs romains et ceux de Constantinople, qu'il envoya le diplôme de la fondation du Cateau, l'an 17^{ème} de son règne, le 5^{ème} de sa dignité impériale. Il signe « César invincible ». Il mourut l'année suivante, à 22 ans, de maladie, de « malaria », peut-être empoisonné.

Il ne réalisa pas son rêve. Il échoua à Rome, devant la versatilité italienne et dut s'enfuir avec le pape Sylvestre (Gerbert). Ses soldats l'ensevelirent à Aix-la-Chapelle, près de Charlemagne. En 1803, les Français, violant sa sépulture, le séparèrent de Charlemagne. Ils eurent tort car il fut de la même lignée.

Versatilité italienne : « Plus l'empereur Othon montrait de condescendance envers les Romains, plus ceux-ci montraient d'entêtement et d'orgueil ». Et le chroniqueur, dénommé Baldéric, ajoute mélancoliquement cette maxime :

« Plerumque etenim maxima familiaritas contemptum parit »
« Hélas ! Presque toujours l'extrême familiarité n'engendre que le mépris »
Baldéric, chapitre C XIV, p. 186

Il fut grand politique en faisant de l'évêque Erluin seigneur du Cateau, avec forteresse et les quatre droits du souverain : tenir marché, battre monnaie, lever des impôts, établir des douanes, avec le droit de ban, c'est-à-dire les banalités ou monopoles, assurant les revenus nécessaires au gouvernement dans le lieu et la banlieue.

Déjà la nomination d'Erluin, archidiacre de Liège, comme évêque de Cambrai avait été un acte d'autorité de l'empereur contre le puissant comte de Flandre qui prônait Azelin, son parent et protégé. Le châtelain de Cambrai, Watier, fut en lutte contre l'évêque Erluin, dans sa ville épiscopale. Au Château Ste-Marie, l'évêque fut prince souverain dans sa principauté personnelle. Lui et ses successeurs y cherchèrent souvent refuge et protection en leur forteresse.

En 1007, l'empereur Henri II (alors roi des Romains car, par suite de guerres, il ne put être couronné qu'en 1014) compléta la politique de son prédécesseur. Comme Othon, il était sincèrement dévoué à l'église. Il croyait, comme empereur, incarner le pouvoir suprême établi par Dieu : de son épée, l'oint du Seigneur protège l'église et les évêques établis sont vassaux de l'empire comme princes d'empire. Il choisit les plus dignes et remplit consciencieusement son rôle de défenseur de l'empire... du saint empire romain germanique. Cette politique ecclésiastique n'était possible que si l'empereur, comme le fut St Henri, était véritablement l'avoué de l'église et non rapineur intéressé, mais souverain intègre et désintéressé.

En nommant, en 1007, Erluin comte de Cambrésis, il remplaçait ainsi, de façon héréditaire, les comtes laïques, plus batailleurs que probes et justes, et le comte Arnould, auquel avait déjà été repris Péronne et sa villa et aussi Valenciennes rattaché au Hainaut. C'était d'ailleurs la politique impériale et royale, en France, de favoriser le développement des

principautés ecclésiastiques pour établir un contre poids à la puissance et à l'indépendance, sans cesse croissante, de la noblesse devenue héréditaire ou le voulait devenir. Ainsi Henri venait-il, en 1006, d'être en lutte avec Baudoin, comte de Flandre, et avait eu le dessous.

Il fallait assurer une certaine unité de l'empire, opposer une digue au particularisme régional et avoir sous la main des serviteurs d'autant plus dévoués, qu'ils ne devaient avoir en vue d'autre intérêt que le bien de leur église ou de l'empire, à l'exclusion de tout souci de famille ou de postérité, et que leur choix dépendait de la volonté royale.

Il était à noter que ni les chroniqueurs, ni les chartes n'exaltent ce titre de comte de Cambrésis : le comte était alors le représentant de l'autorité, le délégué de l'empereur ou du roi, un chef militaire et civil... C'était une charge à multiples devoirs, et non une dignité ne correspondant pas à des devoirs, n'accordant pas uniquement des droits. Le comte-évêque était chef spirituel et temporel. Ce n'est qu'au 13^{ème} siècle que le titre « comte de Cambrai » est mis en vedette... Les évêques de Cambrai porteront souvent dans leurs armes, avec la couronne comtale, le blason du Cambrésis : les trois lions d'azur sur fond or. Le comte-évêque fut immédiatement jaloué et, plus, attaqué et brimé par tous les comtes laïques et officiers civils dont il prenait la place. Leur lutte contre l'évêque, pendant deux siècles, tendra à s'emparer de son pouvoir temporel et du Cateau.

Mais le diplôme accordé par Othon III à l'évêque Erluin faisait du Cateau un des fiefs de l'empire ; l'évêque avait de ce fait droits et privilèges qu'il conserva, droits de haute, moyenne et basse justice, entre autres, qu'il étendit à toute la châtelainie. C'était à titre de propriété personnelle que cette possession du seigneur-évêque était appendance du Cambrésis. Même, lorsque Cambrai et le Cambrésis furent, suivant une expression de Fénelon, annexés par le roi Louis XIV, Le Cateau et sa châtelainie demeurèrent possession de l'évêque, devenu archevêque de Cambrai qui, jusqu'à la Révolution, conserva l'essentiel de ses droits souverains sur notre ville et ses environs. Le Cateau aurait donc pu s'appeler Château Lévêque.

Les premiers seigneurs-évêques du Cateau

Erluin

Erluin, depuis 1001, seigneur du nouveau Château Ste-Marie et de la cité naissante entre Vendelgies et Péronne, bientôt agglomérés depuis 1007, possesseur du comté de Cambrésis à la mort d'Arnould, comte de Valenciennes et Cambrai et fils du comte Isaac, la bête noire de ses prédécesseurs, eut, malgré ces dignités, comme eux, « à souffrir une foule d'insultes de la part de ses gens de guerre ». Il avait du leur confier la garde de son château de Cambrai. C'était la période de guerres. Le puissant Baudoin, comte de Flandre (989 - 1036) était en lutte avec l'empereur élu Henri II, roi des Romains (c'était le titre que portait l'empereur ou son fils avant le sacre à Rome par le pape..., de même que le titre de roi de Rome était le titre du fils de l'empereur Napoléon).

Richard, duc de Normandie, Robert le Pieux, roi des Carliens (c'est ainsi que le chroniqueur, le pseudo Baldéric, appelle le roi de France), le deuxième roi capétien (996 - 1031), viennent aider l'empereur. La paix, malgré une campagne malheureuse pour Henri II, s'établit par compromis aux dépens du comte Arnould, battu et dépossédé de Valenciennes au profit du comte de Flandre et de Cambrai, devenu comté épiscopal sitôt sa mort.

D'où le mécontentement de ses héritiers, joints à ceux du comte de Vermandois, les châtelains de Cambrai : les Watier sont alliés aux mécontents ; eux-mêmes, malgré leurs serments de fidélité, sont en lutte contre le seigneur-évêque.

Erluin est malade, à l'agonie. Son châtelain, Watier, envahit son palais (1013) et pille ses biens. La vacance du siège est temps de désordre à Cambrai. Le châtelain Watier fait scandale à la cathédrale, interrompant la cérémonie funèbre, devant le cercueil d'Erluin. Il envoie son frère Seihier, son complice, vers l'empereur, comme candidat à l'épiscopat de Cambrai. L'ambitieux Azelin brigue encore le siège. Telle est, d'après le chroniqueur, l'atmosphère de luttes et de dissidence où meurt Erluin. Il dut regretter alors son Château Ste-Marie.

Gérard de Florines (1013 - 1051) **Deuxième seigneur du Château Ste-Marie**

Mais l'empereur Henri avait prévu ces compétitions. Il avait choisi, pour succéder à Erluin, son chapelain, le noble Gérard de Florines, encore diacre. Issu d'illustre famille, né en Saxe, il descendait à la fois des Lothariens (branche germanique) et des Carliens (branche française des descendants de Charlemagne). Élevé par son parent, le savant Adalbéron, dans la pratique des règles canoniques, Gérard n'était étranger ni aux règlements ecclésiastiques, ni aux usages de la politesse mondaine grâce à cette noble éducation.

Escorté donc de délégués impériaux, le noble seigneur Gérard va rejoindre son poste. L'empereur a ordonné cette escorte choisie. Le comte de Flandre, Baudoin, l'accueille à Valenciennes, le conduit à Cambrai, sa ville épiscopale. Watier, le mauvais châtelain, réprimandé par les envoyés de l'empereur, fait amende honorable et promet fidélité au nouvel évêque, qui « reçoit le serment de ses vassaux et du clergé ». Puis il retourne auprès de l'empereur pour être ordonné prêtre à Nimègue avant que d'être sacré à Reims par son métropolitain. Ses officiers, excepté Watier, assistèrent au sacre.

Watier, en l'absence du seigneur-évêque qui accompagne l'empereur au siège de Metz, a déjà oublié ses serments ; il avait d'ailleurs refusé précédemment de rendre hommage à Henri, de qui relevait le comté de Cambrésis ; il ravage le domaine de l'évêque, brûle les faubourgs de Cambrai. Et Gérard, à son retour, lui pardonne, à la prière du roi de France, Robert le Pieux (996 - 1031).

Médiateur entre l'empereur et le roi Robert, Gérard est présent à l'entrevue d'Ivoi, « lieu de naissance de St Géry, sur la Meuse » : réconciliation et promesse d'amitié réciproque. Les deux souverains s'occupèrent, avec beaucoup de soin, de la paix de l'église, des moyens de secourir la chrétienté. Henri rêvait d'une entente durable entre les deux peuples voisins et non plus des luttes qui, au siècle précédent, avaient opposé son prédécesseur, l'empereur Othon, au roi Lothaire (954 - 986).

Ce dernier avait alors attaqué à l'improviste son cousin pour le dépouiller de la couronne impériale. Suivant la coutume, l'empereur avait sommé ducs et princes de l'empire de se rassembler en armes. Il leur exposa ensuite ses plaintes et son intention de porter la guerre en France. Tous se levèrent, unis comme un seul homme, indignés de l'affront qu'ils ressentaient, jurant de mourir pour la cause sacrée d'un père qui les avait nourris avec tant de bonté. L'armée impériale, considérable, parut sous les murs de Paris. L'empereur respecta les églises, les comblant même de riches présents.

Pour relever l'éclat de sa victoire, l'empereur fit annoncer, par un héraut d'armes, à Hugues, qui se trouvait à Paris, qu'il allait lui faire chanter la litanie la plus sonore qu'il ait ouïe. Sur les hauteurs du Mont Martre, il rassembla un grand nombre de prêtres et leur fit entonner le cantique des martyrs.

« *Alleluia ! Te martyrum candidatus laudat exercitus, Domine* »
« *La blanche et pure armée des martyrs chante ta louange, Seigneur* »

Hugues et les Parisiens en furent frappés d'étonnement. Là se borna la campagne, Othon jugeant avoir suffisamment vengé son honneur offensé.

Ce long extrait des chroniques montre le vrai caractère de ce siècle, autour de l'an mil, contraste de fidélité et d'humeur belliqueuse, de piété et de violence.

Gérard de Florines fut, lui, pacificateur et bâtisseur. Pour armes, il n'avait que sa crosse, déclarant que le rôle de l'église était de prier et celui des rois d'arrêter les séditions, d'apaiser les guerres, d'étendre les bienfaits de la paix. Il fut d'une patience angélique vis-à-vis de son turbulent châtelain qui, malgré promesses solennelles et serments renouvelés, continuait rapines et malveillances.

En 1024, l'empereur Henri, dernier de la dynastie saxonne, mourait. Conrad (1024 - 1032), de la dynastie franconienne, lui succède par élection comme roi de Germanie, futur empereur. Princes et évêques sont en effervescence : Gérard essaie de les apaiser. Il arrête le roi de France Robert, prêt à envahir son diocèse, [et] le comte Baudoin de Flandre, qu'ont séduit les machinations du châtelain Watier et qui veut construire des forts à Cambrai. Il calme la dissidence et finit, au bout d'un an et demi, par les accompagner auprès de l'empereur pour faire leur soumission.

Et la vie ultérieure de Gérard fut de s'opposer aux luttes fratricides, au zèle intempestif des évêques de France qui voulaient imposer au peuple des jeûnes expiatoires en les menaçant d'excommunication s'ils ne s'y soumettaient point. « Les prêtres, écrivait-il, doivent rester étrangers aux affaires de ce monde et ne s'occuper exclusivement que de Dieu, n'oubliant jamais qu'ils doivent aux soldats la paix dont ils jouissent, aux laboureurs leurs aliments de nourriture ». Les trois ordres, trois classes, dans la société, se protègent mutuellement :

« *Les prières des prêtres ouvrent la porte du ciel aux laboureurs que les guerriers protègent de leurs armes* ». Les soldats, à leur tour, sont entretenus avec les revenus des terres et des impôts ; les prières des prêtres, qu'ils protègent, expient les péchés qu'ils commettent dans la guerre.

Les trois ordres se prêtent ainsi un secours mutuel, un concours réciproque. Paroles pleines de sagesse ! Conception médiévale de la véritable société chrétienne. Cette sagesse et cette prudence valurent à Gérard de Florines bien des adversaires... Son châtelain en profita pour intriguer auprès du comte de Flandre qui reprocha à l'évêque de Cambrai, comme les Douaisiens, d'être opposé à la paix et à la pénitence des peuples. La vraie paix, déclara Gérard, c'est l'observance de la loi chrétienne, pour le salut des âmes et par la pénitence du corps, chaque fois qu'on s'est écarté de la vie chrétienne. « *Votre miséricorde, ajoutait-il en s'adressant à Dieu, vaut mieux, Seigneur, que notre vie* ».

L'empereur Conrad meurt, remplacé par son fils Henri III (1039 - 1056). Le temps n'était plus où Othon III et Henri II voyaient en l'empire romain le bras séculier pour la défense de l'église. Henri III le Noir écoutait de mauvais conseillers. Gérard eut à en souffrir : « des insinuations perfides et calomnieuses » avaient fait appesantir sur sa personne « la main di courroux de l'empereur ». Trente ans durant, l'évêque avait été fidèle à travailler au maintien de la commune patrie, rappelle-t-il à l'empereur, lorsque sa fin approche et qu'il est menacé par le glaive des habitants de son diocèse.

Gérard est gardé à vue dans Cambrai. Son fidèle Lietbert, son neveu et prévôt du Cateau, à qui il a confié la garde du Château Ste-Marie, ne s'approche de lui que par ruse et réside au Cateau, lui l'appui de sa vieillesse. Ses dernières lettres sont une admonition à l'empereur Henri III « qu'il ne consulte que ceux qui ont à cœur l'utilité publique et ont fait fleurir la paix ». Qu'il redoute la vengeance de Dieu « car celui dont nous représentons la personne était hier et il est encore aujourd'hui. Par celui qui a formé l'église, qui lui a donné l'unité au

prix de son sang, nous vous en conjurons, o César, ne la divisez pas, ne la dispersez pas ». « Gardez-vous d'être hors du sein de l'église, lorsque Dieu prendra son van en main pour vous juger ». Gérard de Florines, moribond, parlait encore de l'église... Il avait bataillé pour elle, avec les seules armes de la parole de Dieu et de la justice.

Fondation de l'abbaye de St-André du Cateau (1021) : Il avait reconstruit la cathédrale de Cambrai, celle d'Arras dont il était aussi l'évêque. Au Cateau, après avoir élevé une haute et bonne tour de pierre, consolidé ses murailles, en seigneur sage et prudent, il y avait fondé l'abbaye bénédictine de St-André, en 1021. L'empereur St Henri (St Henri fêté le 15 juillet dans l'église) l'avait aidé et sorti de sa chapelle des reliques de St-André, apôtre. Gérard avait remis à l'église abbatiale du Cateau une partie des restes de Ste Maxellende. Les châsses des fondateurs d'abbayes ou de saints protecteurs présidaient à la cérémonie, le 22 septembre 1025. Chaque année, la ducasse (ou anniversaire de dédicace du 22 septembre, avec la foire St Mathieu qui durait dix jours : du 20, aux premières vêpres, au 30 septembre) solennise cette cérémonie. Gérard de Florines mit à la tête de l'abbaye son propre frère, Eilbert ou Gilbert.

Gérard, prisonnier de ses gens d'armes : Alors que, vieillard, affaibli et invalide, il restait au palais de Cambrai, surveillé par le châtelain et ses officiers devenus presque des geôliers, Lietbert demeurait libre au Cateau et y défendait les droits du seigneur-évêque. C'est, escorté d'une troupe armée que, de temps en temps, il visitait Gérard de Florines, l'aidant dans ses travaux. L'évêque, pour le recevoir, feignait d'être en désaccord avec Lietbert afin de tromper la jalousie perfide du châtelain Jean, avoué d'Arras, qui tyrannisait la ville et le palais.

L'évêque Lietbert, seigneur du Cateau (1057 - 1076)

A la mort de Gérard, Lietbert reporte à l'empereur Henri III le bâton épiscopal, symbole de la dignité vacante. L'empereur dut songer aux dernières lettres du défunt évêque car il nomme Lietbert au siège de Cambrai. Mais Jean, le châtelain, lui en refuse l'entrée, à moins qu'il ne lui accorde, en retour, au préalable, les pouvoirs de châtelain. Lietbert se retire au Cateau Cambrésis où les habitants lui firent avec joie une réception déférente.

Plus tard, Baudouin V dit de Lille (1036 - 1060), qui revenait de la cour du roi de France, vint à passer par Le Cateau. Il y rencontre l'évêque Lietbert e, charmé de son élection, il le ramène avec lui à Cambrai. Les portes de la ville restent closes. Le comte de Flandre enjoint à Jean et à ses hommes de sortir de la cité et d'en laisser le libre accès au prélat. Jean obéit aux injonctions du comte, son seigneur, et prit la fuite. Mais l'empereur est l'ennemi du comte de Flandre. Il force l'évêque à rendre à Jean la châtellenie de Cambrai et l'emprisonne jusqu'à ce qu'il y ait consenti. Finalement l'évêque Lietbert se réconcilie avec empereur et châtelain.

La paix profonde règne alors à Cambrai. Entre temps, Lietbert s'était rendu à Châlons, où il avait été ordonné prêtre, puis à Reims, où il fut sacré évêque en présence du roi de France, Henri I^{er} (1031 - 1060), qui voulut assister à la cérémonie avec la jeune reine, fille du grand duc de Russie. Le roi de France invita l'évêque consacré de Cambrai à couronner lui-même la nouvelle reine de France.

Le chroniqueur célèbre avec transport la paix qui suit la réconciliation des trois puissants personnages... La vérité et la miséricorde allant au-devant l'une de l'autre se sont embrassées. Toutes les portes pouvaient rester ouvertes, nulle part un homme injuste qui cherchât à nuire à son prochain. Les clercs, nageant dans l'abondance, chantaient dans les églises les louanges de Dieu, et les laïques exerçaient leur profession en paix.

Croisade : Profitant de cette accalmie, le saint évêque (invoqué dans l'église de Cambrai comme Saint Lietbert) décide d'aller en pèlerinage vers Jérusalem. Une nombreuse foule de seigneurs, de notables, de guerriers l'accompagnent en cette première tentative de croisade. Ils gagnent par voie de terre la Bulgarie, par la patrie du grand St-Martin, la Pannonie et la vallée du Danube. Ils ne peuvent dépasser Laodicée, sur le côté de la Grèce. Foulques, qu'on prétend prévôt du Château Ste-Marie, y tombe gravement malade. St Lietbert le met sous la protection de la Vierge et de St-André. Il guérit. Au retour, les pèlerins viennent au Cateau-Cambrésis rendre grâce, en l'abbaye, au bienheureux saint apôtre André. L'évêque remet un cœur d'or en ex-voto et Foulques consacre le reste de ses jours au service de Dieu, parmi les moines du monastère.

Fondation de l'abbaye du saint-Sépulcre : Rentré à Cambrai, St Lietbert, n'ayant pu visiter les lieux saints, fonde l'abbaye du Saint Sépulcre et en fait élever l'église sur le modèle de la basilique de Jérusalem, avec chapelle centrale arrondie et reproduction du tombeau du Christ (1064). L'église abbatiale de St Sépulcre, reconstruite vers 1700 et remaniée, est l'actuelle cathédrale de Cambrai.

Lietbert captif de son châtelain : La seconde partie de la vie de St Lietbert est tumultueuse. Hugues, le nouveau châtelain, instruit et protégé dès sa jeunesse, comme neveu de Watier, par l'évêque plein de mansuétude, devient, à l'image de son oncle, un tyran. Hugues a élevé des châteaux forts à Oisy (le Verger), à Inchy-en-Artois. Il y emmène captif le seigneur-évêque, arraché de son lit, en chemise. Il le retient en prison à Oisy. Le comte de Flandre Arnoul III intervient, lui rend la liberté. Hugues d'Oisy est chassé.

Puis c'est, après la mort d'Arnoul à la bataille de Cassel, l'arrivée au pouvoir, comme comte de Flandre, de Robert le Frison (1071 - 1093), oncle d'Arnoul. Robert le Frison veut s'emparer de Cambrai et du Cambrésis, comme possessions de l'empereur avec qui il est en lutte. L'évêque, alors un vénérable vieillard, se fait transporter en litière au camp flamand et ordonne à Robert le Frison de s'éloigner de Cambrai et de ses terres..., possessions de Dame Ste-Marie, à qui est dédiée l'église cathédrale. Le comte de Flandre se soumet. Il demande pardon au saint évêque. Cambrai est sauvé d'une nouvelle occupation.

Saint Lietbert fut enterré au monastère St-Sépulcre, comme fondateur. « Ici s'arrête, dit le chroniqueur, l'âge d'or », celui des trois premiers seigneurs du Cateau. Et M. Le Glay, dans ses commentaires de la chronique, les salue du quatrain de Gui Coquille :

Au temps passé du siècle d'or
Crosse de bois, évêque d'or
Maintenant changent les lois
Crosse d'or, évêque de bois.

Gérard II (1079 - 1092)

Forme la transition ; Sa crosse fut de bois, encore et l'évêque fit de son règne un âge d'argent. Neveu de St Lietbert, il continue donc la lignée de Gérard de Florines, dont il fut le petit-neveu.

Querelle des investitures : Dès sa nomination se pose le problème : l'empereur lui donne les insignes épiscopaux mais le pape refuse de le reconnaître. Il s'agit de la querelle des investitures qui opposa l'empereur Henri IV (1056 - 1105) au pape Grégoire VII (1073 - 1085).

1085). Gérard prêta le serment requis. Il reconnaissait au seul pape le droit de l'investir comme évêque de Cambrai, et non à l'empereur excommunié. Le pape lui remit à Rome les insignes épiscopaux, puis, ordonné prêtre par l'archevêque de Lyon et sacré, il revint à Cambrai.

La commune : La ville était en révolte. Les citoyens de Cambrai ont fermé leurs portes. Ils veulent leur indépendance et ont proclamé, une fois de plus, la commune. En 1024, ce ne fut qu'un feu de paille. Cette fois, c'est une Révolution. Les bourgeois veulent être maîtres de leur ville et y exercer les droits de justice appartenant au souverain, c'est-à-dire posséder le pilori, où l'on exposait les criminels, souvent face à la maison de la ville, l'hôtel de ville, avec beffroi et leur cloche, la cloche communale. Les Cambrésiens veulent leur potence où l'on pend haut et court les mauvais sujets, sur le terrain de justice, souvent hors de la ville, où se dressent les fourches patibulaires, avec leur bourreau municipal. Les citoyens réclament le droit de paix et guerre, d'avoir leur milice bourgeoise, la garde de l'enceinte fortifiée, un trésor et des armoiries, lorsque l'usage en sera habituel. C'est seulement en 1227 que Cambrai se constituera en véritable commune. C'est une limite considérable à la domination du seigneur féodal.

Lorsque le seigneur-évêque vint prendre possession de sa ville épiscopale, il ne peut tolérer pareille révolte : ce n'est plus le châtelain, c'est la population qui veut le pouvoir. De plus, il est évêque d'Arras et de Cambrai. Quel mauvais exemple pour l'autre ville épiscopale ! Gérard II a donc recours, comme ses prédécesseurs, au comte de Flandre, Robert le Frison... ainsi appelé parce qu'il conquiert la Frise. Par ruse, le comte de Flandre l'introduit dans Cambrai ; ses guerriers le suivent et, malgré les promesses, c'est le pillage des maisons des bourgeois.

Fidélité des Catésiens à leur seigneur : Cependant, Le Cateau reste calme et fidèle. Gérard s'y est d'ailleurs déchargé d'une partie de l'autorité spirituelle en faveur de l'abbé de St-André lorsque, malade, il séjourne en son château en Cambrésis. En 1091, il confirme les pouvoirs de vicaire et d'archi-chapelain à l'abbé Guiffrid, pouvoirs que son prédécesseur Lietbert avait déjà accordés à l'abbé Waldric : l'abbé de St-André est le bras droit des seigneurs-évêques... à charge de gouverner l'église de Cambrai en cas de maladie de l'évêque, de le remplacer aux offices les jours de fêtes, de profiter de sa table et de sa domesticité. Et Gérard II demande que ses pouvoirs soient transmis par ses successeurs aux abbés de St-André. Cela prouve l'importance du Cateau ville et abbaye dans la stabilité et l'appui du gouvernement de l'évêque.

Usurpations : Ces sages dispositions ne durent pas être suivies. Gérard II, fils de Hugues, était accablé par les forfaitures de son châtelain de Cambrai, Simon d'Oisy, du vidame, de la famille des Levin. Foulques remplaçait l'évêque comte pour l'administration des biens, domaines, revenus, comme le vicomte l'aurait remplacé pour l'administration militaire. Le vidame voulait usurper la fonction de vicomte, que le châtelain exerçait parfois en fait.

Meurtres : Grande tristesse lorsque Simon d'Oisy poursuit et fit tuer par ses soldats Gillard, le bien aimé chevalier de l'évêque Gérard. Le corps du preux et fidèle Gillard fut ramené au Cateau, inhumé dans l'église de l'abbaye, sous une dalle de marbre. Sa mort fut un sujet de deuil pour la cité et le pays.

Gérard de Florines mourut, triste et accablé, dans sa maison du Cateau, et son corps fut ramené à Cambrai (1092).

Le Cateau à la fin du XI^e siècle : L'âge de fer

L'âge de fer : Gérard mort (1092), la confusion règne. Deux évêques, Manassès et Gaucher, se disputent la crosse. Dix années de dévastation du Cambrésis ! L'église d'Arras est détachée de celle de Cambrai par le pape Urbain II.

Émancipation des vassaux : En ce temps (1093), écrit un chroniqueur français, l'église de cambrai était sans défenseur. Le vidame Foulques, avec moult chevaliers, saisit les rentes de l'évêché, y vit outrageusement. Les ennemis de l'église ne se sentent pas de joie. Ils tiennent conseil et se bâtissent des châteaux forts pour opprimer la région et la ville. Le chevalier Amaury en élève un à Gouy (aux sources de l'Escaut), Manassès à Rumilly, aux portes de Cambrai. Au près du Cateau se dressent les châteaux de Busigny, de Bousies, puis St-Aubert en Cambrésis.

Tous ces nobles émancipés ne veulent plus reconnaître l'autorité épiscopale. Ils vont rendre hommage au comte de Flandre, Robert, et relèvent leur terre de lui, c'est-à-dire se considèrent comme ses vassaux, tenant leur fief de sa personne. Et tout ce monde guerrier « gâtant le pays » par le feu et l'épée ; à peine y demeure-t-il de pauvres hères qui labourent la terre. C'est bien l'âge de fer et le « mal des ardents » ravage ceux qu'épargnent les guerriers.

Deux évêques se disputaient aussi l'autorité bien chancelante. Gaucher était soutenu par l'empereur, Manassès par le comte de Flandre. Les bourgeois du Cateau avaient ouvert leur porte à Gaucher, qui avait accordé une charte de commune aux Cambrésiens. Finalement, tous deux furent déposés et remplacés par l'évêque Odon, bénédictin et abbé de St Martin de Tournai (1105 - 1113) qui fut doux et paisible.

Première croisade : Tous ces turbulents seigneurs furent ébranlés par l'appel du pape Urbain II à la première croisade. « Dieu le veut ! », clamait-il à Clermont. Presque en même temps, le nouveau comte de Flandre, Robert II (1093 - 1111) était invité par l'empereur de Constantinople, Alexis, à occuper sa capitale menacée par les Musulmans. Déjà Robert le Frison, son père, avait aidé le faible empereur de Byzance, avec 500 chevaliers flamands qui avaient battu le sultan de Nicée.

Le comte de Flandre répond à ce double cri d'alarme. De tous les souverains d'Europe, Robert II, que l'histoire appellera Robert de Jérusalem, fut le premier à arborer l'étendard de la croix. La noblesse flamande et une partie de celle du Cambrésis l'accompagne. Il en revient, chargé de gloire, comme ses compagnons de croisade. Les chevaliers des bords de la Selle y ont moissonné des lauriers.

Origine des armoiries, signe de ralliement : Leur bouclier de protection porte dès lors un signe de reconnaissance : les armoiries ; le bouclier porte le blason. Beaucoup auront des croissants sur leur blason, en souvenir de l'Islam dont le croissant est l'emblème. Robert de Jérusalem porte un lion fier et farouche. Ce sera à l'avenir le lion de Flandre, de sable sur fond d'or.

L'empereur Henri IV est toujours excommunié. Il semblait s'être soumis au pape Grégoire VII à l'entrevue du château de Cabossa, mais l'attaqua ensuite et continua à usurper l'investiture spirituelle des évêques et abbés.

Robert, comte de Flandre, soutenu par le pape Urbain II, veut dominer le Cambrésis. Sept ans durant, il harcèle puis annexe la ville de Cambrai. Les Cambrésiens réclament l'aide impériale. A la tête de 7 000 hommes, l'empereur Henri vint en ces contrées (1102), brûle et rase les châteaux de Bouchain, Inchy-en-Artois, à l'Escluse, appartenant au comte ou à ses

vassaux. La terreur règne en nos régions. En 1106, il meurt, excommunié toujours, à Liège, abandonné par son fils, dans la misère noire. Son corps, dit la chronique de St-André, ne fut pas enterré en terre bénite.

Le Cateau au XII^e siècle

Un siècle après sa fondation, le Château Ste-Marie, qui avait été élevé avec sa ville pour appuyer l'autorité temporelle du seigneur-évêque de Cambrai, était mis par l'empereur, descendant de son fondateur, sous la protection officielle du comte de Flandre. Tous les vassaux de l'évêque avaient crû se soustraire à son autorité vacillante et se rendre indépendants en faisant hommage de leurs domaines usurpés au puissant comte laïque Robert. Et voici qu'il devenait protecteur du Cambrésis et, plus, partageant le pouvoir, avec l'évêque, du Cateau Cambrésis.

En 1107, l'empereur Henri V, excité à cette entreprise par l'évêque Gaucher, dissident et batailleur, entreprend une expédition contre Robert, comte de Flandre, maître de Douai. Robert, d'après la plainte de l'évêque, s'était emparé du Cambrésis. L'empereur échoue au siège de Douai et doit capituler devant les forces de son puissant vassal à qui il donna, en retour d'un stérile hommage (un siècle après la création du comté de Cambrésis par son prédécesseur St Henri), la châteltenie de Cambrai (détenue par la famille d'Oisy) et l'importante place forte du Château-Cambrésis, notre ville. L'ordre de concession déclarait que Robert de Jérusalem, comte de Flandre et prince d'Alost, était chargé « en tant que prince d'Alost » (fief impérial, de « l'occupation temporaire » du Cambrésis, jusqu'à la fin des troubles qui en empêchaient l'administration régulière par le seigneur évêque.

Le Cateau sous la protection des comtes de Flandre

Robert de Jérusalem, écrit le chroniqueur de St-André, se plaisait beaucoup en notre ville. Il s'y rendait souvent pour se livrer au plaisir de la chasse (dans le vaste bois Lévêque), captivé qu'il était par les charmes du pays d'alentour. Il devait aussi utiliser la forteresse car il était en lutte avec Bauduin de Mons, comte de Hainaut, qui fut compagnon de Godefroi de Bouillon. Au retour des croisades, les luttes et rivalités reprenaient de plus belle : Robert Bauduin de Jérusalem bataillait contre Bauduin dit aussi de Jérusalem. Peut-être est-ce contre ses ripostes éventuelles que Robert fit réparer la Tour, vieille d'un siècle (la tour du Château Ste-Marie) dont une partie s'était écroulée, ainsi que le mur de l'enceinte. Mais le palais et l'église (je cite toujours la chronique de St-André) doivent leur construction à l'évêque Gérard.

L'autorité du comte de Flandre est celle du chef militaire, laissant à l'évêque les autres pouvoirs. Quant aux Cambrésiens, l'empereur, ayant fait la paix avec Robert, ne les épargna pas. Il enverra 12 otages choisis parmi les fils des principaux citoyens, déchira la charte de la commune qu'ils avaient faite (1107) et leur fit jurer devant tous les princes « que jamais aultres ne feroient ». Il fut impitoyable. Les bourgeois furent les boucs émissaires et brimés de ces longues querelles. La dictature militaire rétablit le calme en Cambrésis. A la mort du preux évêque Odon (1113), la discorde reparut avec la vacance du siège qui dura 18 mois.

Burchard, seigneur-évêque : L'empereur Henri V (1105 - 1125) voulut y placer Burchard, ami de St Norbert qui, lui, l'avait refusé. Burchard accepta lorsqu'il fut agréé par le pape. Burchard souhaitait redevenir maître de son Château en Cambrésis, importante place forte tenue par le comte de Flandre. Le calme était revenu en Cambrésis, mais ce dernier conserva

sa main mise sur notre ville. Suivant le chroniqueur des « gestes » (en français Faits et gestes) de Gaucher, il s'en rapporte à la décision impériale.

Suscepit ergo comitem

in amicum et hominem

dans ei castellaniam

Novum Castellum etiam.

Donat tamen ad terminum,

ut testatur imperium

donec imponat proprium

Cameraci episcopum.

Robert tient la châtelainie de Cambrai et le château de l'évêque (notre Cateau) en usufruit, et la propriété en reste à l'évêque.

Ils gouvernent en commun. Était alors comte de Flandre, depuis 1111, le fils de Robert, Baudoin VII, dit à la Hache.

Ce jeune prince était ami de la justice et de la paix, mais avant tout de l'ordre. Voici l'anecdote que le chroniqueur de St-André rapporte comme preuve de cet amour strict de l'ordre. Un chevalier, fils d'un de ses fidèles guerriers, avait volé deux vaches à une pauvre femme. Celle-ci demanda justice au comte Baudoin et la sentence de mort fut prononcée contre le gentilhomme voleur qui avait forfait à l'honneur. Et quelle mort ! Ce jeune homme fut placé dans une chaudière d'eau qu'on fit chauffer et bouillir à petit feu... supplice barbare ! Et le chroniqueur raconte : « Tous les spectateurs pleuraient, le comte Baudoin lui-même ne pouvait retenir ses larmes ». Ainsi inspira-t-il, par ce terrible exemple, la terreur à tous les malfaiteurs.

C'est à cet impitoyable justicier que l'évêque Burchard réclame, sous menace d'excommunication, Le Cateau-Cambrésis. Le pape intervient. Le jeune comte a été blessé au siège d'Eu. La blessure est très grave, réputée mortelle. Il avait résisté à l'excommunication dont il fut l'objet pour usurpation des biens de l'église de Cambrai. L'évêque Burchard va le trouver, à Arras, où on le soigne. Baudoin à la Hache renonce solennellement, pour lui et ses successeurs, au Cateau et restitue, non seulement la ville, mais aussi la tour fortifiée, après de laborieuses négociations « pour 200 marcs d'or » que l'évêque lui bâilla. Le comte moribond lui rendit le Castel-en-Cambrésis, « non, conclut le chroniqueur, sans avoir dû acheter chèrement l'intervention et l'appui de conseillers du comte de Flandre... Sans doute que les familiers du comte malade empochèrent les pièces d'or ».

Charles le Bon : Mais son successeur et cousin, Charles de Danemark, dit Charles le Bon, n'accepta pas cette transaction forcée. Il cherche à transiger avec l'évêque Burchard. Il abandonne la châtelainie qu'il rend à Hugues d'Oisy, de la famille des châtelains héréditaires. « Avec très humble dévotion, il demande sa grâce et miséricorde pour ses fautes » (Chronique « Gestes de Burchard », 1121, p. 11) et il conserve le pouvoir de châtelain du Cateau en rendant le Château Ste-Marie à l'évêque, seigneur du lieu.

Ainsi Charles le Bon aurait, si besoin en était, comme l'évêque lui-même, pleine garantie et fidèle refuge en ce château. C'était le protectorat du comte de Flandre. Et cet accord se traduisait par « l'octroi au protecteur d'un palais aussi important et aussi confortable que celui de l'évêque lui-même » en l'enceinte de notre ville. Peut-être pourrions-nous retrouver

les bases de la demeure solide et vaste que Charles le Bon habitait et tenait au Château-Cambrésis !

Sage et très prudent (prudētissimus, telle est l'épithète dont le qualifie le chroniqueur) était, en vérité, Charles le Bon car l'évêque était bien hardi de se croire « en paisible tranquillité ». Voici qu'un guerrier venant de Stabai (serait-ce de l'Ostrevant et de Bouchain ?), nommé Gérard, attaque le Cambrésis, détruisant les villages encore intacts et ce, jusqu'au Cateau et même au-delà. Les Cambrésiens, sans défense, implorèrent la protection du comte de Flandre et l'empereur la leur accorde. « Comme un tonnerre, Charles bataille... vengeur des méchants, récompense les bons ». Et le bon comte de Flandre continue à patrouiller par le Cambrésis, y rétablissant la paix. Les cultivateurs reviennent, les paysans repeuplent les villages abandonnés. Sous la garde du comte et la joie de la paix, les malheurs passés sont oubliés. Ainsi se terminent les gestes de Burchard.

Assassinat de Charles le Bon : Mais ces jours heureux n'ont pas de lendemain. Charles le Bon, parce qu'il était juste et intègre, avait beaucoup d'ennemis dans son entourage. Il était haï de certains trafiquants qui, spéculant sur le malheur des temps, avaient stocké du blé, affamant les pauvres.

Le 2 mars 1127, alors que le comte Charles sortait du Palais comtal de Bruges pour se rendre à la messe matinale en la vieille église de St Donat, les conjurés le firent assassiner. L'église de Lille célèbre, le 2 mars, sa fête car il fut canonisé. La cathédrale de Lille lui a élevé, dans le déambulatoire du chœur, une riche chapelle où vitraux, mosaïques retracent la vie du charitable et saint Charles le Bon.

Avec quels accents de tristesse, quelles lamentations le chroniqueur de St-André déplore sa mort (chapitre XIV), en un long chant funèbre : « rempart de la France, preux défenseur du clergé, bouclier des moines, terreur des méchants, quand tu étais comte de Flandre, les routes étaient sûres, nul n'osait troubler ton pays. Maintenant, nos sommes la proie des ennemis et pillés de toutes parts ».

« Toi, qui a souffert le martyre pour la cause des pauvres ». Véritable oraison funèbre, regrets justifiés car le successeur de Charles, Guillaume Cliton, installé par le roi de France, fut considéré comme un intrus : Guillaume de Normandie était fils de Robert, comte de Normandie, et neveu du roi d'Angleterre. Il mourut en bataillant pour conserver son titre.

Thierry d'Alsace, de la race des comtes de Flandre, qui avait combattu Guillaume, s'était déjà emparé d'une partie de la Flandre et prit possession de tout le comté. La Flandre trouva enfin le repos (1128) mais il ne fut plus question de protéger le Cambrésis : Thierry d'Alsace partit en croisade.

Le Cateau attaqué par le sire de St-Aubert

1131 : Cependant, les comtes de Hainaut jalousaient les comtes de Flandre d'avoir été protecteurs de nos régions. Baudouin IV de Hainaut soutient contre le successeur de Burchard, l'évêque Liétard (1131 - 1137) ses vassaux en révolte. Chapelain de l'empereur Lothaire, Liétard refusa la trêve que demandait le chef des révoltés, Gérard Maufilastre, pour chercher un moyen d'entente. Ce refus aurait été la cause des nouveaux malheurs du Cateau.

Ce Gérard, surnommé « mauvais fils » (surnom de sa famille à cause d'un caractère têtu et difficile), était seigneur de St-Aubert, de Busigny et de Quiévy et partisan du comte de Hainaut. Il était le beau-fils de Hugues d'Oisy, châtelain de Cambrai, et apparenté aux Levin et aux vieilles familles rivales du seigneur-évêque. Gérard de St-Aubert vint donc attaquer le Chateau-en-Cambrésis, forteresse de l'évêque Liétard.

1133 : La tranquillité et la joie y régnaient alors, écrit le chroniqueur de St-André. De nouveaux bâtiments s'y élevaient, lorsque une bande de fantassins et de cavaliers s'approcha de la cité. Le comte de Hainaut avait fourni des hommes. Gérard les commandait, lui qui, dès sa jeunesse, s'était montré ennemi acharné de notre ville. Les assaillants mirent le feu aux chaumières qui se trouvaient à l'entrée du Cateau. Un vent violent qui, à l'heure du midi, au moment de l'attaque, souffla brusquement, propagea l'incendie et tout fut brûlé. L'abbaye de St-André, les bâtiments de St-Martin, ma maison épiscopale furent la proie des flammes. Les habitants, pressés, entourés par le feu, cherchent refuge dans la cour du Château Ste-Marie. Ils s'y entassent, mais la mort et les flammes les y rejoignent. De la maison de l'évêque, l'incendie avait gagné le pourtour du château et ils étaient quasi encerclés. Les plus intrépides, hommes et femmes, sautaient par-dessus les murailles et se réfugiaient dans les bois, s'ils n'étaient blessés et tués dans la chute. Les enfants, incapables de se sauver, s'étaient massés les uns contre les autres. Spectacle affreux ! la flamme en dévora jusqu'à douze, rassemblés en un même lieu. Plus tard, on ne trouva que des ossements calcinés. Ces restes, enfermés dans une urne, furent enterrés (in atrio) à l'entrée de l'église de l'abbaye. Cinq églises furent détruites, avec les reliques des saints. Plus de 100 personnes périrent. Les cavaliers firent prisonniers les hommes qui avaient pu échapper aux flammes. Il restait la Tour. Le défenseur habituel était parti pour Jérusalem, en croisade. Son beau-fils Adam en était le prévôt et gardien en son absence. Menacé par les flammes, cerné par une troupe armée au pied de la tour, il dut capituler, à condition de sortir librement avec sa garnison. L'occupation de Gérard fut tyrannique. Il ravagea les alentours, incendiant les villages, accablant d'impositions le peuple et lui volant ses biens. Il étendit ses méfaits jusqu'à la ville de Cambrai. Pendant 3 ans, les gens de l'évêque furent tenus en servitude au Cateau, et les propriétés de l'évêque : viviers, étangs, bois, églises pillées et vidées. Dans l'entourage de Liétard, réputé avare et incapable, on murmure contre son imprudente décision, d'avoir refusé l'entrevue demandée par le terrible sire de St-Aubert. Cependant les bourgeois de Cambrai s'émurent et, sur leur demande, leur châtelain Hugues d'Oisy et Simon, son fils, intervinrent. Gérard se repentit et promit de payer les 50 livres exigées pour les dommages de guerre. Baudoin IV de Hainaut, qui fut son complice, jura d'être garant de leur paiement. L'évêque Liétard pardonne à Gérard et à Gilles de Chin, autre complice ; chaque cavalier dut payer en outre 5 sols et chaque fantassin 20 sols pour reconstruire le monastère de St-André, détruit de fond en comble. Les exigences de l'évêque Liétard, qui voulait qu'on relevât les ruines et payât les dégâts avant toute trêve et paix, furent, dit-on, causes de sa déposition par le pape. Nicolas de Chièvres (1137 - 1167) le remplaça au siège de Cambrai. Il était frère de Gossuin de Mons.

Mort de Gérard de St-Aubert : Les « Gesta Nicholai » relatent les nouvelles félonies du seigneur Gérard de St-Aubert et de Gilles de Chin, comte de Mons, parjures, contre le Chasteau-Cambrésis. Simon d'Oisy, son beau-frère, est de nouveau l'adversaire de Gérard Maufilastre. Celui-ci renouvelle les attaques à main armée contre notre ville dont l'évêque Nicolas venait de rétablir les fortifications. Emporté par sa téméraire ardeur, Maufilastre escalade la muraille. Il est happé par de hardis défenseurs à l'aide de crochets de fer. Ses troupes s'enfuirent en désordre, privées de leur chef.

Les hommes de l'évêque l'entraînent hors du château. Hommes et femmes l'achèvent à coups de pierres », « croyant plaire à la Mère de Dieu en mettant fin aux jours du tyran ». « Nouveau Goliath, déclare le chroniqueur des gestes, il tombe devant l'humble David. Ce Goliath était un nouveau démon, un suppôt de l'antéchrist ». Ses soldats, diabolique clique de

Satan, emportèrent son corps qui leur fut rendu, et exaltèrent sa vie tumultueuse et perverse.

Le comte de Mons, Gilles de Chin, fit la paix, lui aussi, avec l'évêque Nicolas ce même jour (6 juillet 1137). Peu après, Gilles de Chin fut tué d'un coup de lance dans un tournoi. « Ainsi périrent les pêcheurs qui, sans cesse, combattirent la Mère de Dieu et l'évêque Nicolas ». C'est la conclusion du conteur de ces gestes, que les trouvères devaient déclamer et peut-être chanter, comme les complaintes populaires, de château en château, et que les paysans entendaient aussi avec une sainte terreur.

Le Cambrésis allait-il vivre enfin en paix ? Pas encore. A cette époque, la fierte (la châsse) de Notre-Dame de Cambrai, avec les pieuses reliques, fut portée au Cateau. Il en était de même chaque fois que les oboles des fidèles étaient sollicitées pour relever les ruines et réparer les misères des guerres et calamités publiques.

1137 : Il y eut encore des luttes entre le châtelain Simon d'Oisy et les seigneurs pour réduire à l'impuissance les forteresses de Thun, de St-Aubert, de Crèvecœur et Simon obtint le fief de St-Aubert, détenu par Maufilastre, mais les bourgeois de Cambrai protestent auprès du comte de Hainaut. Bref, le retour de Thierry d'Alsace, comte de Flandre, des croisades, libère le Cambrésis des guerres intestines et civiles. Et l'empereur Henri V en accorde le droit de garde au comte de Flandre.

Et le chroniqueur se réjouit de ce que le successeur du « bon comte Charles va rendre paix et prospérité aux pauvres gens du Cambrésis », par la volonté de l'empereur qu'il salue au titre de César.

1) ut conferat auxilium

2) viris Cameracensium

3) mere Karoli comitis

4) sui boni precessoris

5) qui gavalum Cameraci

6) possedit nutu Cesaris.

D'après le Carpentier (historien du Cambrésis, vers 1600), l'évêque Nicolas aurait, en 1137, établi gouverneur du Chasteau-en-Cambrésis, Renier de Fauche, époux de sa nièce Alix, fille de son frère Gossuin, châtelain de Mons, avec l'usufruit de ses terres d'Ors et de Catillon, et la propriété de la Seigneurie de Bodivau, sans doute Bodival (entre St-Benin et l'Arbre de Guise). Le Carpentier aurait trouvé ce texte dans Géléc. Renier de Fauche, mort au Cateau, y aurait été inhumé en 1146.

Thierry d'Alsace essaie de mettre fin aux querelles de Flandre et de Hainaut par une union des deux provinces rivales : il marie sa fille Marguerite avec le futur Baudoin V, fils de Baudoin le Bâtisseur, comte de Hainaut. Les noces se firent en grande liesse au Quesnoy, en 1165. L'empereur Frédéric Barberousse y assistait en personne, comme suzerain du comté de Hainaut.

Droit de gavène (1164) : L'année précédente, le comte Thierry avait vu confirmer solennellement, renouveler le droit de garde ou gavène, qu'il avait sur le Cambrésis, par l'empereur Frédéric. En quoi consistait ce droit qui faisait de son possesseur (droit héréditaire) le protecteur officiel des églises du Cambrésis ? En un don en nature payé par ces églises : chaque charruée de terre doit payer au comte un demi muid de blé ou d'avoine. Cette taxe est perçue par l'officier du comte, appelé le gavenier, fonction recherchée par la noblesse. En échange de ce don, le comte doit jurer de protéger les domaines des églises ; il a le devoir, contre le droit de gavène, de les secourir lorsqu'elles réclament son aide. Les gaveniers juraient de respecter ces conventions « sur l'âme de leur seigneur ». On les

appelait encore lieutenants du gave. L'exercice du droit de gavène ou protection semblait apaiser le Cambrésis.

En 1150, un autre lieutenant de l'évêque cette fois, Foulques de Levin, avait abdicé de ses prétentions héréditaires entre les mains du chapitre. La fonction était accordée par le chapitre ou l'évêque. Nouvel apaisement car, depuis l'évêque Wibold, malgré le serment fait en 1007 entre les mains de l'empereur Henri, lorsqu'il créa le comté épiscopal héréditaire du Cambrésis, les Levin avaient revendiqué leurs droits sur le Cambrésis, comme d'ailleurs les descendants d'Herbert de Vermandois et les châtelains d'Oisy.

Thierry d'Alsace avait obtenu, à son retour des croisades, en échange de la pacification des bourgeois de Cambrai en lutte contre leur châtelain Simon d'Oisy, l'hommage de sa châtelainie et même celle de son fameux nid d'aigle, le château fort dressé par ce dernier sur la colline d'Oisy (1138). Les grands officiers de l'évêque étaient apparemment apaisés, à condition que le protecteur du Cambrésis soit puissant. Mais les bourgeois de Cambrai s'agitaient.

Pierre d'Alsace : A la mort de Nicolas, ils s'emparaient du château de Thun-Lévêque, fortifié par le défunt pendant l'absence de Pierre d'Alsace (1167 - 1173) qui ne fut point prêtre, ni consacré, mais seulement clerc. Il était fils du comte Thierry et, par sa mère Sibylle d'Anjou, petit-fils de Foulques, roi de Jérusalem. Il renonça à l'évêché pour la vie civile et épousa Mahaut de Bourgogne. Il mena l'existence d'un seigneur laïc et fut remplacé par le chancelier de son frère, le nouveau comte de Flandre : Philippe d'Alsace, qui, en 1168, succéda à son père Thierry.

Robert : L'évêque Robert, élu, fut assassiné par complot, à Condé-sur-l'Escaut, avant d'être sacré (1173 - 1174), car il était haï par les nobles et le peuple qu'il pressurait.

Alard (1177) : Sous son épiscopat, les fils de Walter le Tonnerre (tonitruus) troublaient la paix de l'église. Leur père avait, deux ans plus tôt (1175), réclamé la prévôté du Cateau. Elle lui fut accordée « avec bienveillance ». Mais ses fils, usant de fraude, envahirent les terres de l'évêque et ses biens et la ville de Cambrai. Voulaient-ils se payer en nature ? Étaient-ils soutenus par Philippe d'Alsace ? L'évêque Alard s'attacha les fils de Tonnerre par l'octroi d'un fief libre et d'une demi-charrue (l'étendue de terre qu'une charrue peut cultiver en un an s'appelait charrue ou charruée) qu'Odon, fils aîné de Walter, recevait à titre d'homme lige et vassal de l'évêque, et une autre demi-charrue à défricher dans le bois. La prévôté devenait donc fief libre de l'évêque. L'accord fut confirmé par l'archevêque de Reims, dont relevait l'évêque de Cambrai comme suffragant ; ledit archevêque ratifiant l'accord au nom du pape.

Roger de Wavrin : Philippe d'Alsace, appelé encore Philippe de Flandre, usurpa droits et pouvoirs du seigneur-évêque. Il profita de l'absence de Roger de Wavrin, le nouvel évêque (1179 - 1191) pour acheter la prévôté du Cateau « à une noble dame qui la tenait à titre de fief ». Roger de Wavrin était alors parti à Rome recevoir la consécration épiscopale et assister au concile de Latran. A son retour, il demanda l'annulation de l'acte de vente au tribunal de l'archevêque de Reims, qui l'avait sacré à Rome. Il était fils du Sénéchal de Flandre, ce qui ne l'empêcha pas de défendre les droits de son église contre le puissant comte de Flandre. La sentence fut à son avantage. Philippe de Flandre conservait l'usufruit de la prévôté du Cateau ; il en faisait octroi à perpétuité, dès à présent, à l'évêque et ses successeurs, en vue du salut de son âme et de celle de ses ancêtres (suivant la belle formule des donations) ; il s'engageait à ne faire aucun ouvrage de défense militaire sur le territoire

du comté de Cambrai au préjudice de l'évêque. Tel est l'essentiel de l'accord, qui précisait d'autre part les droits de la prévôté, que nous étudierons en un chapitre ultérieur.

Restauration des murailles du Chateau : L'autorité, la puissance temporelle du comte évêque était sauve. Il en profite pour remettre en état de défense les murailles du Cateau (1181). Pour mieux protéger la ville, il concède aux bénédictins de St-André divers biens qu'il leur contestait, entre autres des viviers (vivaria plutôt que vignobles - vinea - d'après certains traducteurs) provenant des biens de Gérard Maufilastre, l'incendiaire du Cateau en 1133, et la Justice, le droit de justice à Basuel et aussi un vivier que les moines avaient aménagé près du Cateau, et qu'on leur avait interdit d'exploiter, ainsi que divers autels et droits de dîmes. En retour, les moines construiraient une porte avec tour et pont-levis, enfermant le monastère dans la ville, porte qui serait fermée en cas de guerre.

Ainsi la ville serait-elle à l'abri d'une surprise venant du côté de l'abbaye de St-André. Précautions utiles car les bourgeois de Cambrai proclamaient la Commune. L'empereur Frédéric leur accorda (1184) des chartes de libertés, première loi écrite de Cambrai, consacrant leurs coutumes en leur donnant force et autorité de lois.

Troisième croisade : Roger de Wavrin fait partie de la troisième croisade (1189) qui réunit l'empereur Frédéric Barberousse, Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre, Philippe Auguste, roi de France, quoique déjà brouillés à mort, les rejoignent au siège de St-Jean d'Acre. La peste ou quelque autre maladie contagieuse emporta, sous les murs de cette forteresse de Palestine, tour à tour l'évêque de Cambrai, son frère le sénéchal de Flandre et le puissant comte de Flandre, Philippe d'Alsace, tuteur de Philippe Auguste.

Cette croisade avait eu pour but de reconquérir Jérusalem tombée, après moins d'un siècle, à nouveau entre les mains des infidèles, le 5 juillet 1087. Frédéric Barberousse avait déjà disparu, en Cilicie, noyé dans les eaux glacées d'une rivière avant que d'atteindre la Palestine. St-Jean d'Acre capitula et l'héroïsme des Croisés prolongea la durée du royaume éphémère des latins en Orient. Baudoin, comte de Flandre, fils de Philippe, reprendra plus tard la route de l'Orient.

En 1199, sous l'évêque Pierre de Corbeil, il prend en main la prévôté du Cateau pour assurer la tranquillité aux seigneurs-évêques. Il nommera aux emplois de ladite prévôté les serviteurs désignés par l'évêque. Il lui assurera la jouissance des revenus et droits. L'investiture de la prévôté sera rendue aux évêques quand il leur plaira. Ainsi était sauvegardé à nouveau la puissance temporelle des comtes-évêques sur leur Chateau-en-Cambrésis.

Baudoin, à l'appel d'Innocent III, partait pour une nouvelle croisade. Mais Constantinople et le riche royaume byzantin retinrent le comte de Flandre. Le 9 mai 120, Baudoin était couronné empereur de Constantinople. Il y mourut, torturé atrocement, par le roi barbare des Bulgares, après un règne mouvementé. Sa femme, Marie, mourut aussi, croisée à St-Jean d'Acre. Il laissa deux filles : Jeanne et Marguerite.

Jeanne, la bonne comtesse, dont le pouvoir est resté vivant à Lille, où elle fonda l'hospice « comtesse », prit le pouvoir en 1206. Elle épousa son cousin Fernand de Portugal, appelé encore Ferrand. Nous le retrouvons, luttant à Bouvines en 1265 contre Philippe Auguste, battu, prisonnier, enchaîné. Bouvines fut la victoire commune du pape et du roi contre l'empereur Othon IV (1209 - 1218).

Philippe II, que l'histoire appela Auguste, c'est-à-dire le conquérant, était époux de Isabelle de Hainaut, qui lui apporta en dot les comtés d'Amiens, de Boulogne-sur-Mer, le Vermandois et l'Artois (1181 à 1191).

Jean de Béthune (1200 - 1219) : « Pauvre Ferrand ferré » chantait la complainte... et l'évêque de Cambrai d'alors, Jean de Béthune (1200 - 1219) négocia, avec les évêques de Tournai et de Thérouanne, la rançon et liberté du pauvre comte Ferrand, chargés par la comtesse Jeanne d'intervenir auprès du roi de France. Ce Jean de Béthune fut l'ancêtre du grand Sully, qui fut parmi les assiégeants du Cateau le 31 août 1581.

Illusoire était la protection pour Le Cateau de la comtesse de Flandre. Une famille s'était appropriée la prévôté de notre ville. En 1225, elle appartient à un sire Werric ou Guerry, qui signe : Werricus de Novo Castello. Exerçait-il les fonctions de prévôt gouverneur ? Werric abandonne ses droits sur la prévôté et la remet « librement et spontanément » à l'évêque Godefroy de Condé.

Godefroid de Fontaine (1219 - 1237) : L'évêque Godefroy de Condé ou de Fontaines (1219 - 1237) était fils d'Alix, qui fut l'épouse d'un gouverneur du Cateau, Renier de Fauche. En échange de la prévôté, Werric du Château reçoit le tiers de tous les revenus du moulin de Capelle et la terre de Bruille. L'accord fut, comme en ces circonstances, très solennel. Les frères, tantes et parents du chevalier Werric, dames de Marcoing et d'Ascq, seigneurs de Marcoing, donnent apparemment leur consentement ; les pairs du Cambrésis, ou dignitaires de l'évêque, et une foule de nobles et familiers de l'évêque y sont témoins de l'échange des signataires. Il semble qu'à ce jour, l'évêque nommera et choisira librement ses prévôts ou ses châtelains du Cateau-Cambrésis.

Et en 1228, la comtesse Jeanne de Flandre fait une donation au seigneur évêque. C'est une compensation pour les dommages, que son impuissance à exercer la protection promise lui a causés. C'est un don de terres, « voulant, dit le texte, décharger son âme et celle de ses prédécesseurs ». Si la comtesse laisse un fils, la donation sera nulle, mais le nouveau comte devra restituer à l'évêque le montant des dommages dont il sera responsable par son manque de sauvegarde. Il y sera obligé comme sa mère s'y est obligée elle-même. Mais la comtesse Jeanne, femme héroïque, bienfaitrice de la Flandre, souvent en butte au malheur et à la calomnie, mourut sans héritiers en 1244 à l'abbaye de Marquette, près de Lille, qu'elle avait fondée.

Sa sœur Marguerite lui succède. Son double mariage avec Bouchard d'Avesnes, puis avec Guy de Dampierre, fut cause de bien des troubles. Elle eut deux fils des deux unions - frères ennemis - Le roi de France St Louis (1226 - 1270) vint en Cambrésis et en Flandre, en 1255, arbitrer le litige des successions. Il fut convenu que Guy de Dampierre deviendrait comte de Flandre et Jean d'Avesnes comte de Hainaut.

Nicolas de Fontaines : En ce temps-là, Nicolas de Fontaines (1248 - 1273) était évêque de Cambrai. Il eut maille à partir avec les chanoines qui disputaient leurs privilèges et exemptions aux bourgeois, souvent en émeute depuis l'évêque Godefroy qui avait fait abattre leur beffroi, symbole d'autorité, et leur avait donné une police et une loi, sage et judicieuse. Alors les bourgeois avaient conspué et chassé les vénérables chanoines du chapitre métropolitain, démoli leurs maisons et suspendu aux murailles de la ville, par moquerie et dérision, les portes et fenêtres des maisons dévastées « pour les fortifier » assuraient-ils. Mais lorsque l'évêque Godefroy eut rétabli son autorité, les mauvais plaisants rirent jaune. En sus des réparations, ils eurent à porter sur leurs épaules, à la procession de la Chandeleur de 1226, les portes et fenêtres des chanoines, qui assistaient et chantaient au cortège.

Nicolas de Fontaines eut donc à discuter avec le chapitre. Les chanoines réclamaient l'exercice de la justice en l'absence de l'évêque. Nicolas leur fit des concessions, mais les échevins protestèrent au nom de la loi Godefroy. Les chanoines s'entêtèrent. La mésentente

continua et, en 1257, les chanoines, menacés par le peuple en effervescence, durent gagner Valenciennes. Il fallut l'intervention de la comtesse Marguerite de Flandre pour ramener la concorde entre chapitre et magistrat de Cambrai.

Réfection du Chateau en Cambrésis : Nicolas de Fontaines avait sagement fortifié sa ville et château du Cateau, construit les forteresses de Thun (près de Cambrai, sur l'Escaut) et de la Malmaison, près du Cateau, à Ors, sur la Sambre, en bordure du Hainaut. Dans cette ceinture de défense épiscopale, la Malmaison devint la forteresse avancée du Cateau et du Cambrésis vers le Hainaut. Il était nécessaire pour le seigneur-évêque d'être bien défendu en ces temps agités où, constamment, conflits séparaient chapitre et magistrat de sa ville de Cambrai.

Et c'était au Cateau, propriété personnelle de l'évêque, que les chanoines avaient convoqué leurs adversaires, pour conciliation, le 28 juillet 1253, alors qu'ils étaient réfugiés et en sûreté à Valenciennes. Mais les échevins ne répondirent pas à l'appel devant le tribunal de l'évêque, pas plus qu'en 1257 où, à nouveau, les chanoines citaient des témoins au Cateau, les 20 octobre et 13 novembre.

Passant par Cambrai, l'empereur élu, Richard d'Angleterre, qui se rendait en Allemagne, tenta de rétablir l'harmonie entre chapitre et magistrat, mais pour peu de temps. Nicolas de Fontaines fut, à ce passage, nommé chancelier et prince de l'empire par Richard. C'est à son service qu'il mourut à Audernach, en Rhénanie (1273). L'inscription retrouvée sur une table de plomb, dans son cercueil exhumé en 1822, retrouvé sous l'ancienne cathédrale de Cambrai, victime des destructions d'après la Révolution, rend hommage à son activité de bâtisseur et de défenseur de son évêché.

Il avait frappé monnaie au Cateau, sans doute vers 1255, en signe de souveraineté. Evêque d'un diocèse qui s'étendait sur la rive droite de l'Escaut jusqu'à son embouchure, son autorité spirituelle devait s'appuyer sur une base temporelle, dont Le Cateau était une pierre fondamentale. La reproduction de cette monnaie permet d'avoir une vue du Château-en-Cambrésis à cette époque.

Le Chastel en Cambrésis au 13^{ème} siècle (1255 – 1275)

Gravures : A) La monnaie dont l'empreinte a été faite sur l'original de la collection d'un numismate cambrésien, feu M. Gustave Boone (décédé en 1941) est un sterling. Elle porte d'un côté une croix qui sépare les quatre lettres de la valeur d'abréviation de la valeur monétaire : S.T.E.R, et autour l'inscription Nicolaus Episcopus. L'autre côté représente un château fort, à trois tours crénelées, entouré de sa désignation : Castrum Cameracesio (Chateau ou Castel-en-Cambrésis), notre ville du Cateau.

Elle doit dater, cette pièce, de 1255- 60 et marquer l'achèvement de la tour refaite et des murailles des remparts. Il y a dans les Archives du Nord, Fonds de St-André (8 H 47) un accord de cette époque qui concerne la construction d'un mur commun à la ville et à l'abbaye et d'un aqueduc devant le porche de l'église abbatiale. C'est également en 1255 que fut construite la Malmaison, sur le territoire d'Ors.

B) Nous retrouvons le même château, vu de la Porte Lévêque, dans un vénérable recueil des rentes de l'évêque en 1275. C'est le Terrier Lévêque ; des croquis en illustrent le texte. Ainsi les portes de la ville : la Porte Lévêque protégeait l'entrée des routes de Cambrai. La porte du palais épiscopal avec son portier vêtu en moine avec capuche et la cloche d'appel.

La Porte St Martin (route de Solesmes) protégeait, avec la rivière de Selle, la maison de l'évêque, ses vignes, les halles Lévêque et la partie basse de la ville, en aval de la rivière,

alors qu'en amont la Porte Euwerecke (ou l'eau y reste) termine la riche rue, vers la route du Pont-Fourneau.

En haut de la ville, l'abbaye est contre le rempart, entre les Portes Naghet, terminant la rue St-Martin qui commence à la porte St-Martin (direction de Landrecies, Le Quesnoy) et la Porte Henri Cent Mars (route de Guise, Fémy, Bohain).

A l'intérieur des remparts, la ville est sensiblement tracée comme de nos jours. Les noms de rues varient seulement. C'est une ville commerçante et de refuge. Les rues des Fuseliers (fileurs de lin), des Foulons (qui foulent le drap), les tanneries le long de la Selle rappellent les importants commerces de la ville. En entrant à main droite, de la Porte en montant la rue St-Martin, est le refuge de l'abbaye de Fémy, entre les remparts et la motte de la Tour Lévêque ; auprès, une maison des Ladres (dédiée à St-Lazare). A main droite, en entrant par la Porte Naghet, était le refuge de l'abbaye de Vaucelles. Près du marché était celui de l'abbaye de Boheries-sur-l'Oise, à qui appartenait la ferme du même nom, près de Reumont (Boheries, Behories ou Boiry).

Dans la Tour résidait le prévôt ou le châtelain, à moins qu'il ne préfère, à son choix, une maison à lui destinée dans le palais épiscopal. Il a le droit de garde du château et doit entretenir trois gardes et un portier, pour lesquels l'évêque lui fournit 9 boisseaux de blé à la St Rémy, 20 peaux de béliers et 5 paires de souliers à Noël et à Pâques.

1275 : D'après le chroniqueur Gelicq, rapporte Le Carpentier dans son histoire du Cambrésis écrite vers 1660, Watier de la Fayette, chevalier, était alors gouverneur du Chastel-en-Cambrésis (1275), fils du capitaine du château de Selles (forteresse de l'évêque à Cambrai en 1239) Guillaume le Pesant et de Méhaut de Vieslis. Watier cumulait cette charge avec celle de gouverneur de Thun-Lévêque et de la Malmaison. Comme on le voit, le commandement unique était assuré dans le Cambrésis par ce chevalier, fils de militaire.

Hommes de fief : Enguerrand de Créqui (1272 - 1285) était depuis peu le nouvel évêque de Cambrai. Il avait, au Cateau six hommes de fief qui relevaient directement de son autorité et, en plus d'exemptions diverses et d'avantages, l'évêque leur assurait 40 lots de cervoise (soit... de bière) au début du carême, un quartier de jambon le Jeudi-Saint (bacon) et deux volailles à la Noël, survivances des coutumes qui voulaient que les pairs du Cambrésis, comme les hommes de fief, officiers de l'évêque, soient nourris à sa table et aient leur pain assuré ; privilèges qui étaient jaloués par les simples bourgeois.

La politique d'Enguerrand de Créqui qui, comme quasi-tous des prédécesseurs depuis un siècle étaient fils de nobles et puissants seigneurs, fut de favoriser la bourgeoisie pour contrebalancer et amoindrir le pouvoir des chanoines. Ceux-ci, à chaque vacance du siège épiscopal, empiétaient toujours davantage sur l'autorité épiscopale. Il assura son autorité « manu militari » avec l'aide de chevaliers, ses proches parents, qui emprisonnèrent les turbulents, dont le trésorier du chapitre, au château des Créqui.

1284 : Par contre, il accorda aux bourgeois la charte de 1284. C'était en fait la proclamation de la commune à Cambrai. Enguerrand compléta et élargit les dispositions de la loi Godefroy, l'évêque de 1224, et l'empereur Rodolphe confirma la charte. Il avait chargé l'évêque de Cambrai d'une mission : Enguerrand, après avoir présidé aux funérailles de la comtesse Marguerite de Flandre (1280) mit Jean d'Avesnes, nouveau comte de Hainaut en vertu de l'arbitrage fait jadis par St Louis, en possession des terres à lui conférées, parmi lesquelles était la principauté d'Alost, fief impérial, qui passait de Flandre en Hainaut. Le nouveau comte de Hainaut, prince d'Alost, devenait protecteur du Cateau.

Le Cateau sous la protection des comtes du Hainaut

Au bon évêque Enguerrand, libéral, « humble et doux sans cruauté », comme le chante dans une complainte un trouvère du Cambrésis, succéda le propre frère du comte Jean de Hainaut, Guillaume de Hainaut ou d'Avesnes (1285 - 1296). Il vécut en grand seigneur, défendit contre le magistrat les privilèges de ses 24 francs fiévés, officiers de la maison de l'évêque, luttait contre les chanoines, puis contre les bourgeois de Cambrai en insurrection. L'évêque se retira alors en son château de la Malmaison (1295). Il mourut, en route vers Jérusalem, laissant des dettes et le Cambrésis en effervescence.

Il fut très libéral pour l'hôpital St-Ladre ou St-Lazare du Cateau (alors à Montay) et y fonda 12 lits. Dès sa mort, son frère, le comte de Hainaut, s'empara de la Malmaison qu'il rendit en 1301.

Le 3 juin 1298, le chapitre envoyait des délégués à l'hôtel de l'évêque, au Cateau, pour discuter de la reconnaissance de leur nouvel évêque, Guy de Colmier, élu par le pape et non par les chanoines. Après quatre ans de combat, l'évêque prenait possession de son siège.

Dissensions à Cambrai, lutte entre le roi de France Philippe le Bel et son vassal le comte de Flandre, Guy de Dampierre, qui était l'allié des Anglais. Philippe occupait la Flandre et Guy de Colmier tremblait pour le Cambrésis. Cette même année 1298, il écrivait au pape de protéger son église, lui disant « que située aux frontières de France, de l'Empire, de Flandre, du Brabant et du Hainaut, elle était exposée de toutes parts "Sicut signum ad sagittam expositum" comme le cygne à la merci de la flèche du chasseur ».

Protection du Roi de France : Depuis 1296, Philippe le Bel (1285 - 1314) avait reçu du comte de Hainaut l'hommage du comte d'Ostrevant (capitale Bouchain). En 1299, Guy de Dampierre se livrait au roi de France et, le 24 mars 1300, Philippe le Bel se déclarait possesseur du droit de gavage, comme suzerain de Flandre, et son véritable propriétaire. Il remplaçait officiellement le comte de Flandre en protégeant l'église de Cambrai dont il se dit l'avoué. De 1306 à 1378, les seigneurs du Cateau seront tous des protégés du roi de France.

Le transfert de Guy de Colmier à un siège d'Italie permit à Philippe le Bel d'installer au siège de Cambrai son secrétaire, Philippe de Marigny (1306 - 1309), frère de son grand argentier Enguerrand de Marigny.

NB : Le Cateau 14^{ème} siècle - Fonds St-André (8 H 196) : 1304 - 16 octobre : autorisation donnée par Guy, évêque de Cambrai, aux échevins du Cateau, d'arrenter l'emplacement entre les boucheries et la maison de Jean de Neuvilly, sous réserve des droits de la juridiction épiscopale.

Le Cateau sous la protection du roi de France

C'était un triomphe de la politique française mais l'empereur Henri VII de Luxembourg reprochait à Philippe de Marigny d'avoir toujours différé de lui prêter l'hommage qu'il lui devait en tant que comte de Cambrésis. Il fut finalement transféré à l'archevêché de Sens (1309).

Un usurpateur du comté de Cambrésis : Jean de Namur (1309) : Le siège de Cambrai étant vacant, riposte de l'empereur qui, par acte passé à Constance le 30 mai 1309, transfère le comté de Cambrésis à Jean de Flandre, comte de Namur, son parent et ami et

ennemi de Philippe le bel. On l'appelle encore Jean Namurois. Cette nomination a pour but de contrebalancer l'influence française.

Par acte impérial, Jean Namurois « aura pleine puissance en Cambrésis et pourra la déléguer à qui il voudra ». Il a pour charge de rechercher les droits de l'empire, de les rétablir, d'administrer le comté. Le chapitre résiste. Jean Namurois, par force, s'empare des châteaux et places. Il occupe le Cateau en 1309.

L'occupation du Cateau par Jean Namurois (1309) : C'était le fils de Guy de Dampierre, d'un second lit. Guy fut époux en premières noces de Marguerite, comtesse de Flandre, fille de Baudouin I^{er}, empereur de Constantinople, et mère des Dampierre et Avesnes, à qui St-Louis départagea Flandre et Hainaut.

Jean, comte de Namur, dit Namurois, fut chef des villes flamandes révoltées à la suite de la journée des Esperons d'Or, sous Philippe le Bel, à Courtrai. Ces villes y avaient battu alors l'impétueuse et imprudente chevalerie française. Les Flamands, commerçants en drap, refusaient d'adhérer au blocus continental contre l'Angleterre. Sous l'empereur Adolphe de Nassau, 4 000 éperons dorés, que seuls pouvaient porter les nobles chevaliers, furent ramassés sur le champ de bataille (épisode de l'indépendance des communes flamandes). Jean Namurois dévasta le Cambrésis et Le Cateau tenait alors la cause du roi de France.

Il nomme prévôt, bailli, échevins à Cambrai et au Cateau. Comme toujours, le représentant de l'empire trouve un appui dans la commune et, au début de juillet, promet à ses amis « ékiévins et les citains de la cité de Cambrai » de les défendre contre le chapitre s'ils étaient molestés pour l'avoir reçu dans la ville épiscopale.

Le comte de Flandre Henri, gavenier officiel, refuse de se brouiller avec son frère Jean Namurois, qui l'avait choisi pour vicaire. Intervention du pape après excommunication lancée par les chanoines. Il entend conserver intacts les droits de l'église de Cambrai, et révoque la donation du comté faite à Jean de Namur. L'usurpateur, un an après, fit amende honorable par son procureur Renaud de Honcourt : Honcourt demanda humblement pardon au nouvel évêque, Pierre de Mirepoix (1310 - 1324) qui avait reçu ses régales de l'empereur (lettres d'investiture). L'évêque, de son côté, pardonne aux turbulents bourgeois de Cambrai. Jean de Namur donna caution pour 2 000 livres de dommages de guerre qu'il promit de réparer. Tout rentre dans l'ordre.

Pierre de Mirepoix fait figure de pacificateur. Il conclut avec le comte de Hainaut, en 1312, une alliance défensive « sauf contre le roi de France, l'évêque de Liège et l'Empereur ».

Philippe le Bel était maître en Flandre, qu'il avait envahie, lorsque le comte, vassal de France et de l'Empire, s'était rebellé contre le roi de France et, la chevalerie française battue à Courtrai, en 1302, prit sa revanche et ses éperons d'or à Mons-en-Pévèle en 1304.

En 1312, Philippe IV le Bel avait obtenu les châtelainies de Lille, Douai, Béthune qu'il conserva jusqu'en 1369. Un vent d'insurrection soufflait alors en Cambrésis comme en Flandre. Les bourgeois de Cambrai, en 1313, sont à nouveau en révolte. Alors que l'évêque est au Cateau (11 mars 1313), des barricades sont dressées, le peuple est maître du château de Selles, pille, brûle et tue. On massacre les officiers de l'évêque. Puis capitulation sous la menace d'intervention du roi de France. Le château de Selles sera confié à la garde du seigneur de Bousies ; la loi de Godefroy établit les bases de l'accord. Les séditions renouvelées firent que Pierre de Mirepoix résida souvent au Cateau ; il y tint un synode en l'église St-Martin en octobre 1301. Dans cet esprit de concorde, voici ce qui avait été accordé à la commune de Cambrai :

- 1) en temps de guerre, le commerce continuera avec les belligérants.
- 2) inviolabilité du territoire et droit d'asile.
- 3) exemption de la levée d'hommes en armes pour les guerres.

4) libre circulation pour l'exportation des marchandises en tout temps.

Les bourgeois avisés pensaient à leur négoce, à leur neutralité, espérant échapper aux guerres et à leurs conséquences. C'est aux Auvergnats que Pierre de Mirepoix alla demander des subsides au nom du roi de France Philippe le Long (1316 - 1322) en lutte contre les Flamands. Était alors châtelain du Cateau le neveu de l'évêque Enguerrand de Créqui, portant même nom et prénom. Il était le frère de Philippe de Créqui, seigneur de Bélin en Cambrésis (serait-ce St-Benin), époux d'Aliuyde d'Inchy, et frère de Guillaume de Créqui, grand doyen de l'église de Cambrai en 1328.

Son successeur, Gui de Boulogne, fils du comte d'Auvergne et de Boulogne (1326 - 1335), de très belle noblesse française, fut doux, affable et généreux, mais amateur de chiens de chasse. Il aimait (comme Robert de Flandre, jadis) les campagnes du Cateau giboyeuses et surtout le Bois Lévêque. Ce fut sa distraction avant que le chapitre acceptât son entrée solennelle à Cambrai, qui eut lieu onze ans après son intronisation. A cette occasion, le grand ministre du chapitre se présenta à l'issue du banquet pour recevoir le plat et la coupe dont s'était servi à table le nouveau seigneur-comte ; objets habituellement d'or ou d'argent. On ne lui remit qu'un plat de bois et une coupe de verre ordinaire. Ce n'était point par ladroterie mais par humour de représailles ! Le chapitre eut-il plus de chance avec le cheval de parade sur lequel l'évêque faisait son entrée et qui, de droit, appartenait ensuite au chapitre ? Fut-ce un superbe coursier caparaçonné merveilleusement ou une vulgaire haridelle efflanquée ? Anecdote qui illustre le conflit latent entre le chapitre et l'évêque.

NB : 1330 : Quand le roi de France Philippe de Valois eut acheté la terre de Crèvecœur en Cambrésis, qui était un des principaux fiefs du comté, avec le titre de châtelain qui était encore un autre fief de l'église et que, sur ce titre, il se fut emparé de la ville, Froissart assure que les seigneurs de l'empire, assemblés en la ville de Hall, disaient : « de longtemps a été convenancé et scellé que nul roi de France ne doit tenir d'acquérir rien sur l'empire ». Et ce roi Philippe a acquis le chastel de Crèvecœur en Cambrésis et la cité de Cambrai. « Pourquoi l'empereur a bien causé de le défier par nous ? ». Alors l'empereur fit Edouard, roi d'Angleterre, son vicaire pour tout son empire, et Edouard commença la guerre par le siège de Cambrai, qu'il fit pour reprendre cette place sur les Français (Froissart, I^{er} volume, chap. 33). Cité par Fénelon dans la réponse au mémoire pour le don de joyeux avènement, page 46, qui cite ce texte comme preuve de l'indépendance passée du Cambrésis et sa seule dépendance : fief mouvant de l'empire.

GG 45 : Comptes de Notre-Dame : 1330 : Echevins : le titre le plus ancien des échevins du Cateau : Jacquemars Cauchekies, Jehans dou Ries, Jehans Mosnier.

Avril 1333 : Don par Gui, aux échevins du Cateau, des wareschais situés près du marché de cette ville.

1335 : Deux mois après cette entrée solennelle, Gui d'Auvergne, malade, retourne au Cateau où il mourut en paix, et le corps fut ramené à Cambrai pour y être veillé par les chanoines. Sa mort fut le signal de l'occupation des biens du défunt, en Hainaut, par les officiers attachés à son service, au dam et à la protestation, auprès du comte de Hainaut, du chapitre métropolitain.

Guillaume d'Auxonne (1336 - 1342) : né à Avesnes, eut un épiscopat mémorable. La guerre de Cent Ans commençait entre le roi de France Philippe VI de Valois (1328 - 1360) et le roi Edouard III d'Angleterre. Le roi de France, en 1337, achetait les terres de Rumilly, de St-

Souplet, Crèvecœur et la châtelainie de Cambrai, avec l'approbation de l'évêque. L'accord portait que jamais le roi de France, mais le seul dauphin, en serait détenteur. Malgré cette clause, l'Empereur et le comte de Hainaut réagirent. Le roi Philippe avait déjà acquis de l'évêque de Liège la châtelainie de Malines. Ces occupations déguisées menaçaient leur autorité.

L'Empereur, alors Louis de Bavière, riposte en nommant Edouard, roi d'Angleterre, vicair de l'Empire, représentant sa puissance en Cambrésis. C'était une menace pour les Cambrésiens, d'autant que le roi Edouard avait écrit à son beau-frère, le comte de Hainaut, qu'il serait, lui roi d'Angleterre, le jour de St-Lambert, entre Cambrai et Le Cateau. Les Cambrésiens invitèrent leur seigneur-évêque à réclamer l'appui du roi de France. Ce qui fut fait et accordé. Telles sont, vues du Cambrésis, les causes régionales de la guerre de Cent Ans.

La guerre de Cent Ans (1337) : Branle-bas de défense en Cambrésis. Les forteresses de l'évêque, La Malmaison, notre Chastel en Cambrésis, sont sur le qui-vive : Thibaud de Moreuil, les seigneurs de Mirepoix et de Raineval, nobles chevaliers du roi de France s'y enferment avec les garnisons au complet. Les troupes du comte de Hainaut, vont par le Cambrésis, s'emparant de Thun-L'Evêque, autre place forte de l'évêque, et battent les murs de Cambrai, dévastant le pays.

En septembre a lieu, à Valenciennes, la solennelle cérémonie des sommations, selon le rite du Moyen Âge. L'évêque de Lincoln, représentant le roi d'Angleterre, s'avance sur le haut perron de la Salle le Comte ; par trois fois, à haute voix, il abjure le comte-évêque de Cambrai Guy d'Auxonne, féal de l'Empereur, d'ouvrir toutes grandes les portes de sa ville au roi, son maître, vicair de l'Empereur, puis, toujours devant le peuple assemblé, l'évêque anglais somme le comte de Hainaut d'accomplir son devoir de vassal de l'empire et de joindre ses forces à celles de son beau-frère Edouard III. Guillaume d'Auxonne refuse, le comte Guillaume de Hainaut obéit.

Les chroniques de Froissart, alors au service de la reine d'Angleterre Philippa de Hainaut, racontent tout en long les malheurs du Cambrésis et la résistance héroïque de Cambrai. Atrocités, comme en la plupart des guerres... les assaillants déclarant aux paysans atterrés : « C'est pour qu'il vous souvienne que le roi d'Angleterre et les Anglais ont été en Cambrésis ».

Malgré l'emploi d'une nouvelle arme secrète (les premiers canons lançant des boulets), Cambrai tient bon sous « les bombardes » et son premier bombardement.

Échec à Edouard III devant Le Cateau : Edouard III échoue devant Le Cateau et, allant par l'Oise (la trouée de l'Oise), il se heurte à guise au roi de France, Philippe VI, dont le fils Jean de Normandie, le dauphin, défendait (comme châtelain) la ville de Cambrai ; « continuant en rond, comme un lion grondant et furieux », il rentre, par Mons et Gand d'où l'avaient appelé les bourgeois révoltés et le brasseur Artevelde, vers l'Angleterre.

En 1340, Jean de Normandie reprit le château de Thun-L'Evêque. Après l'échec des machines de guerre, ses gens d'armes jetèrent dans la place des cadavres de chevaux en putréfaction ; l'infection et la contagion vinrent à bout de la forteresse ; premier essai de la guerre microbienne, par le virus pestilentiel !

Le Cateau assiégé par Jean de Beaumont (1340) : Guillaume d'Auxonne se plaint au roi de France des attaques de ceux du Hainaut : Jean de Beaumont, oncle du comte de Hainaut, ravageait le Cambrésis. Il y eut alors bien des détresses aux alentours du Cateau. Notre ville fit assiégé. Il semble qu'elle ait résisté victorieusement. Le roi Philippe de Valois ordonne des représailles (NB). Six cents hommes quittent Cambrai et la garnison de la

Malmaison se joint à ceux de Cambrai pour ravager le Hainaut. Haspres, ville ouverte « moult bonne et grosse », située sur la Selle, fut incendiée ainsi que le « prieuré des moines noirs » qui s'y trouvait ; rien n'y demeura, fors les parois. Froissart ajoute que les assaillants emportèrent un riche butin. C'est le prélude de la guerre entre Hainaut et France.

Jean, duc de Normandie (c'est le futur Jean le Bon) réunit 6 000 hommes armés, « 8 000 brigands » et autres à St-Quentin. Cette force, importante pour l'époque, se dirige vers Le Cateau et campe à Montay, pour y passer la nuit.

Escarmouche à Montay : Le Sénéchal de Hainaut, seigneur de Verchain, apprend par ses espions que les Français sont à Montay. Il gagne Forest et, à la faveur de la nuit, dévale sur le camp et attaque les troupes endormies. Le duc de Normandie, logé dans un hôtel à Montay, fut alerté. Ses compagnons d'armes, « fort esbahis » de l'attaque, faisaient grands feux, allumant torches et chandelles. Les gens du Hainaut se retirèrent sans perte, emmenant 12 prisonniers. Grâce à l'obscurité, ils ne furent pas atteints. Cette escarmouche, racontée par Froissart, piqua au vif l'amour propre des Français qui envahirent le Hainaut. La guerre s'éloigna du Cateau, mais les villages de l'Ecaillon, de l'Escaut, de l'Ostrevant jusqu'aux portes de Douai, entre Valenciennes et Cambrai, furent pillés et brûlés.

Dans notre région, il y avait de fréquentes rencontres entre les troupes de Landrecies et les garnisaires allemands, à la solde de Guillaume d'Auxonne, qui tenaient le fort de la Malmaison pour le comte-évêque de Cambrai. Le seigneur de Floyon, capitaine de Landrecies, réalisa, d'après Froissart, « maintes belles et avantageuses prouesses contre les garnisons de Malmaison, du Cateau et même de Bouchain ». Mais une trêve fut conclue entre France et Hainaut. L'abbé de Crespin, aidé de la reine Jeanne, fut habile pacificateur et réconcilia Philippe de Valois avec le comte de Hainaut, son neveu, qui avait été « un filz outrageur ». Bien que la tranquillité régnât à nouveau en Cambrésis, Guillaume d'Auxonne quitta Cambrai pour l'évêché d'Autun.

NB : Bataille près du Cateau - Menace ou occupation de la ville (suivant les chroniqueurs) par Jean de Beaumont, allié d'Édouard III :

Jean de Beaumont : De son premier nom, comte d'Artois, dut rendre ce comté à sa tante Mahaut (ou Marguerite) de Bourgogne et reçut le titre et la terre de Beaumont de Philippe de Valois, son beau-frère. Banni pour accusations calomnieuses contre sa tante Mahaut, il se rallie à Édouard III pendant cette phase de la guerre de Cent Ans.

Édouard, fils d'Isabelle, sœur des trois derniers rois de France, avait traversé la Flandre, le Hainaut, annexé Cambrai, ravagé le Cambrésis (1338) ; il y aident et continuent les ravages :

- 1) le Comte de Hainaut, beau-frère du roi d'Angleterre (époux de Philippa de Hainaut), à la personne de laquelle était attaché le chroniqueur Froissart de Valenciennes.
- 2) la garnison française de Cambrai.
- 3) celle de la Malmaison, relevant du seigneur-évêque, comte Guillaume d'Auxonne.
- 4) le comte de Beaumont, oncle du comte de Hainaut, et le brasseur Jacq Artevelde, chef des Gantois révoltés contre leur suzerain, le roi de France, après la bataille de Cassel (1340).

Le Cateau fut occupé ou menacé de l'être car le comte-évêque, souverain du Cateau, refusait d'obéir au roi d'Angleterre, se disant le vicaire de l'Empire. Le pape soutenait en son refus Guillaume d'Auxonne, évêque de Cambrai. Il s'ensuivit, sur plainte et démarche à Paris du comte-évêque, l'intervention du roi de France. Après le sac et pillage d'Haspres par la garnison de Cambrai et de la Malmaison, le comte de Hainaut déclare la guerre au roi de France. Celui-ci envoie, de St-Quentin, son fils, Jean de Normandie (le futur Jean le Bon), qui faillit être pris à Montay, et ravage à son tour Hainaut, Ostrevant, du Quesnoy,

Valenciennes jusque Douai et Escaudœuvres. Trêve d'un an conclue par l'abbé de Crespin et les princesses mères et sœur des princes, cousins et ennemis... avec l'intervention du légat du pape. Le comte de Hainaut se réconcilie avec le roi de France, son proche parent.

Ses successeurs furent le limousin Gui de Ventadour (1342 - 1347), qui tint un synode au Cateau pendant son court séjour dans son diocèse, qu'il administra par vicaire général. Celui-ci, Hugues de Pommiers, eut à régler les conflits sempiternels des échevins et des chanoines. Gui de Ventadour quitta Cambrai pour l'évêché de Vabres et fut remplacé par le garde des sceaux de France : Pierre d'André, auvergnat (1348 - 1368), évêque de Noyon puis de Clermont. Habile diplomate, il réconcilia, en 1353, le comte de Flandre Louis et la comtesse de Hainaut Marguerite, sœur de Guillaume II, qui fut l'allié d'Edouard III et qui avait épousé l'empereur Louis de Bavière, dont elle était la veuve depuis 1347. De ce mariage sortit la dynastie de Bavière en Hainaut.

En 1365, son fils Albert de Bavière, alors régent du comté pour son frère Guillaume, dit l'insensé, devenu fou furieux, fit emprisonner au château du Quesnoy le seigneur d'Enghien, Sohier, puis exécuter sans jugement. Le frère de Sohier d'Enghien, le comte de Liches, ameuta les nobles et les révoltés organisèrent la guerre civile ; près du Cateau eurent lieu quelques échauffourées de partisans et d'adversaires du comte Albert.

Le même comte Albert tint quelque temps en prison le successeur de Gui de Ventadour, Robert de Genève (1368 - 1371) qui lui reprochait l'usurpation de terres de l'église de Cambrai. Il devint cardinal, puis pape sous le nom de Clément VII, voulant, par son acceptation au souverain pontificat, mettre un terme au schisme d'Avignon où il résida comme pape.

Charles V l'avait protégé, comme il protégeait et fortifia la ville de Cambrai située sur les frontières de son royaume. Charles le Sage (1364 - 1380), pour assurer la paix en France, fit épouser, en 1369, par Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, son frère, l'héritière du comté de Flandre, Mahaut de Flandre, et lui donnait en dot la Flandre française ou wallonne. Mais les desseins les plus sages en apparence sont contrecarrés par les événements et les hommes. Avec Philippe le Hardi commença l'ascension de la maison de Bourgogne, qui n'eut de cesse que fut reconstituée l'ancienne Gaule Belgique ou Lotharingie, et fut l'adversaire du roi de France. Philippe le Hardi fut bientôt du parti du roi d'Angleterre.

Gérard de Dainville (1371 - 1378), frère du maître d'hôtel des rois de France, évêque de Thérouanne, comme ses prédécesseurs, issu de la haute noblesse, renoua les relations avec l'empereur Charles IV qui s'efforçait de rapprocher Cambrai du Saint Empire et de lutter, pacifiquement d'ailleurs, contre l'influence grandissante du roi de France Charles V, en Cambrésis. En 1354 déjà, en tant que Roi des Romains (ou empereur élu ou présomptif), il avait pris officiellement Cambrai sous sa protection et enjoint d'arborer l'étendard impérial, l'aigle bicéphale, sur les monuments de la ville. Il chargea son vassal, le comte-évêque de Cambrai, Gérard de Dainville, de donner, en son nom, l'investiture au nouveau comte de Hainaut, Albert de Bavière.

Lui-même se rend à Cambrai, aux environs de la Noël 1377. Il fut reçu avec les honneurs dus à son rang impérial. L'évêque, précédé de la croix et des reliques, le reçut aux portes de la ville. Il assista, dans la cathédrale, à l'office de Noël et y chanta, revêtu de la dalmatique, suivant l'usage antique, et ses prérogatives d'empereur romain, vicaire du pape, ou son diocèse temporel, la 7^{ème} leçon de matines en sa ville impériale de Cambrai.

Après avoir confirmé l'église de Cambrai en ses privilèges, immunités et franchises en un diplôme dûment scellé et paraphé, l'Empereur gagna Paris où le roi Charles V le reçut fort cordialement. Le séjour à Cambrai avait aussi permis d'éviter tout froissement diplomatique.

Il eut été pénible pour le roi de France de voir les prérogatives liturgiques du Saint Empire Romain Germanique s'exercer en sa cathédrale N.D. de Paris, aux fêtes de Noël, où il eut tenu doublement le second rang.

NB : 1377 : L'Empereur Charles IV de Luxembourg (roi de Bohême) chante matines de Noël à Cambrai, ville impériale : Il s'agit, d'après Dom Guéranger, de la première leçon du 3^{ème} nocturne qui devait être lu par l'Empereur, s'il était présent. Cette leçon est sur l'Évangile de la messe de minuit. Il y est question des décrets de la puissance impériale, convoquant à Bethléem, pour le recensement des Juifs, Marie et Joseph. Il était vêtu de l'armure, conduit devant le pape par le maître des cérémonies. Il sortait l'épée, en touchait trois fois le sol avec la pointe, la brandissait trois fois de façon martiale et l'essuyait sur son bras gauche. Conduit au pupitre, on le revêtit du pluvial par-dessus l'armure et il lisait la leçon. La lecture faite, il baisait le pied du vicaire du Christ qu'il venait d'annoncer. Ce cérémonial fut encore observé en 1468 par l'Empereur Frédéric III en présence du pape Paul II. L'Empereur, par ces cérémonies, successeur de Charlemagne, chef civil du Saint Empire Romain, montrait qu'il avait mission de maintenir l'unité européenne sous la direction du Pontife romain, chef spirituel.

Mariage des enfants de Bourgogne (1385) : Le bon évêque Jean de T'Serclaes (1376 - 1388), d'origine flamande comme son nom l'indique, bénit à Cambrai une union qui marqua une étape décisive dans l'ascension croissante de la maison de Bourgogne. Ce fut ce qu'on appela le mariage des enfants de Bourgogne et de Bavière, le 10 avril 1385. Il était voulu par le roi de France Charles VI (1380 - 1422). Le duc de Bourgogne étant prince français, Philippe de France, dit le Hardi, devait, par le mariage de Cambrai, sauvegarder le patrimoine national et y rattacher la Flandre par des liens familiaux : le fils aîné du duc de Bourgogne épousait Marguerite de Bavière, fille du comte de Hainaut, et Guillaume, frère de Marguerite, épousait la sœur de Jean qui s'appelait aussi Marguerite. Double union qui mettait fin aux querelles Flandre-Hainaut et semblait consolider et compléter l'unité française. Or ce fut le contraire. Mais les Cambrésiens d'alors se réjouissaient des fêtes somptueuses qui consacraient la double alliance de familles, longtemps rivales, et étaient ravis d'apprendre que le roi de France Charles VI y assisterait ; et ensuite qu'un nouveau mariage allait se produire, union royale, cette fois : Charles VI avait eu le « coup de foudre » pour sa commère, Isabeau de Hainaut, que l'histoire appela Isabeau de Bavière, en réalité issue de la branche de Bavière régnant en Hainaut. Huit jours après, Isabeau de Hainaut-Bavière devenait reine de France. Le mariage eut lieu à Amiens, une semaine après celui de Guillaume de Hainaut-Bavière, comte d'Ostrevant (titre du prince héritier), et du futur Jean sans Peur qui commença l'émancipation bourguignonne de la couronne de France.

L'abbé de Crespin, Dom Mathieu, « ami et féal conseiller » du comte de Hainaut, avait la clef du coffre où reposait la dot de Marguerite de Hainaut, soit 50 000 écus d'or bien sonnante, coffre mis en dépôt à la Trésorerie de l'église de Cambrai jusqu'à la célébration des noces. Le même abbé sut négocier habilement, plus tard, lorsque l'autre époux, Guillaume de Bavière, fait chevalier de la Jarretière (l'ordre du bleu gerbier) à Windsor par le roi d'Angleterre, fut sommé par le Roi de France Charles VI d'aller à Paris lui rendre obédience en tant que comte d'Ostrevant relevant de la France.

Les cloches, qui sonnèrent joyeusement le double mariage de Cambrai et les fiançailles du roi Charles VI, sonnaient aussi le déclin commençant, le glas de l'influence française en Cambrésis en faveur de la plus grande Bourgogne. Jean Sans peur sera absorbé par la guerre de Cent Ans.

Son fils, Philippe le Bon, sera obsédé par la reconstitution de la Belgique, dont il reprend le nom du temps de Jules César. Il sera le grand-duc d'Occident, mécène et riche, lettré et populaire. Charles le Téméraire échouera au pied du trône, tué dans les marais glacés de Nancy, voulant parachever la Belgique, la Lotharingie par la conquête de la Lorraine, qui se souderait à la Franche Comté.

Pour l'instant, Le Cateau se réjouissait aussi de l'union matrimoniale Flandre-Hainaut qui allait assurer sa tranquillité. Car depuis le 8 juin 1382, le duc Albert de Bavière et son fils Guillaume, comte d'Ostrevant, promettaient, par lettres, une sauvegarde aux habitants du Cateau sur leurs pressantes instances. En retour, lisons-nous dans les chroniques de Dom Potier, moine de St-André, toute la communauté des habitants se met sous la protection du même duc et de son fils. Ils promettent en outre, pour toujours, de payer annuellement, à eux et à leurs successeurs, 100 livres en monnaie ayant cours dans la dite ville, moitié à Noël, moitié à la Nativité de Saint Jean-Baptiste. Droit de garde ou de sauvegarde qui sera payé jusqu'à la Révolution au comte d'Ostrevant et prince d'Alost, devenu après 1678 le roi de France par conquête, et dont les comptes de ville du Cateau feront régulièrement mention chaque année... droit payable au receveur de Bouchain.

Le Cambrésis a un protecteur zélé et intéressé dans la personne de Philippe le Hardi (1363 - 1404), duc de Bourgogne. Il devient comte de Flandre en 1384 et prête, le 28 juillet, le serment de gavène ou protection de l'église de Cambrai, ainsi que sa femme Marguerite de Flandre. A la mort de l'évêque T'Serclaes (1388), Philippe eut à soutenir les droits du chapitre contre l'empereur Wenceslas. Le fort de la Malmaison avait été attaqué par le sire de Bousies, appuyé par les Cambrésiens, pour conserver les biens de l'évêché à l'Empire. Le duc força les notables à faire amende honorable, promettant solennellement, contre redevance annuelle de 100 marcs d'argent fin, de défendre l'évêque, ses biens et ses sujets. Cette redevance était un véritable tribut reconnu par un vassal.

Le duc agit déjà en souverain lorsqu'il veut imposer comme nouvel évêque le fils de comte de Hainaut, Jean, âgé de 16 ans. Le chapitre y condescend mais le pape refuse et nomme, en 1390, André de Luxembourg, fils du comte de Ligny et St-Pol et cousin de l'empereur Wenceslas. Ce dernier revendique hautement ses droits sur Cambrai en lui accordant l'investiture. Au retour de Terre Sainte, André résidait au Cateau lorsqu'un panaris infecté du doigt l'emporte en peu de temps. Il y mourut en octobre 1396.

A nouveau le duc de Bourgogne propose au chapitre de Cambrai d'élire l'un de ses écuyers comme évêque. Le chapitre en réfère au pape qui nomme l'évêque de Noyon. Colère du duc de Bourgogne. L'évêque de Noyon, intimidé, refuse. Le pape désigne alors Pierre d'Ailly qui, sur les instances du pape, accepte et prend possession de son siège par procureur.

Avec Pierre d'Ailly (1396 - 1411), c'est la science qui succède à la noblesse. D'origine modeste, Pierre d'Ailly (Ailly du nom de son village natal) parvint au poste élevé de chancelier de l'Université de Paris. Il fut aumônier du roi Charles VI. Philippe le Hardi n'intimide pas le savant et sage évêque, qui se rend à Thun, propriété épiscopale, puis au Cateau où il est prince souverain. Il y est accueilli par les acclamations de ses sujets catésiens. Il y célèbre la Fête-Dieu et s'y fixe jusqu'au 26 août 1397, date fixée pour son entrée solennelle à Cambrai. Une missive virulente du duc de Bourgogne lui interdisait cette entrée. Pierre répond dignement qu'il vaut mieux obéir à Dieu et à son représentant, le pape, qu'aux hommes, si puissants fussent-ils, et, passant outre aux menaces, fait son entrée dans Cambrai le jour fixé. Il avait pris possession tranquillement, la veille, du château de Selles, sa forteresse et, le 26 août, il monta à l'église de St-Géry, sur le Mont des Bœufs, prêter le serment ordinaire devant le tombeau du saint évêque protecteur de Cambrai.

Par ordre du duc de Bourgogne, le seigneur d'Esnes, pair du Cambrésis, veut ameuter le peuple. Peine inutile. Le comte-évêque descend ensuite vers l'antique cathédrale. Les

chanoines sont absents, craignant les foudres du terrible duc. Pierre d'Ailly célèbre solennellement l'office pontifical, assisté des seuls chapelains et vicaire. Le gavenier, officier du duc, le menace, un écuyer l'insulte. L'évêque, imperturbable, prend possession du siège épiscopal. Peu après, magistrat et chapitre, enhardis, s'en vinrent lui prêter le serment de fidélité.

Il est averti qu'un noir complot, fomenté par le duc et tramé par le turbulent seigneur d'Esnes, est préparé contre sa personne. Pierre d'Ailly, pour garder indépendance et liberté, se retire alors au Cateau, qui sera souvent sa résidence. Là, il sera en sûreté, sous la protection du comte de Hainaut qui l'affectionne et le vénère grandement.

Du Cateau, il se rend auprès de l'empereur Wenceslas (alors roi des Romains) et en reçoit l'investiture de comte-évêque à Ivoi. Une entrevue avait eu lieu à Reims entre empereur et roi de France pour faire cesser le schisme qui déchirait la chrétienté. Charles VI reconnaissait l'obédience du pape d'Avignon, Wenceslas celle du pape de Rome.

Pierre d'Ailly est chargé par l'Empereur de mission auprès du pape d'Avignon pour rétablir l'unité en l'église. Le roi de France lui confie la même tâche. Pierre n'aboutit pas. Toute sa vie, il s'efforcera d'aboutir. Il y parviendra en 1416 alors qu'il aura quitté Cambrai pour se consacrer à cette noble tâche. Mais il conserve, jusqu'à sa mort, le titre de cardinal de Cambrai. Son corps y sera ramené et inhumé dans la cathédrale. Sur son épitaphe, on pouvait lire : « Souvenez-vous qu'ici-bas tout est mortel. Vous voyez en moi combien sont passagères et la faveur des rois et la fortune et la gloire ».

Le duc de Bourgogne finit par reconnaître la loyauté et les hauts mérites du cardinal de Cambrai et le protégea tardivement. Mais, en 1397, la colère aveuglait Philippe le Hardi. Pendant la mission de Pierre d'Ailly auprès du pape Benoît, les fils du seigneur d'Esnes, agents du duc en courroux, s'emparent du fort de la Malmaison. Le chapitre appelle au secours le comte de Hainaut qui les en expulse et occupe lui-même la forteresse. Il s'y maintiendra en y tenant garnison.

La Malmaison méritait son nom. Ce maudit château fort fut cause de nouvelles discordes. Le comte de Hainaut veut conserver la forteresse, déclarant qu'elle est une menace continue pour le Hainaut (ce qui est exact puisqu'elle avait été construite dans ce but). Il accepte d'en partager la possession avec l'évêque qui en choisira le châtelain parmi les sujets du comte. Ce châtelain prêtera double serment au comte et à l'évêque et tous deux se partageront le paiement des gages. Pierre d'Ailly accepte. En attendant, l'évêque dut payer une forte somme (16 000 écus), en partie pour les dommages causés par ses sujets, les rebelles, fils du seigneur d'Esnes, en frontière de Hainaut. Sagement, Pierre d'Ailly proposa la solution la meilleure : [celle] de détruire la Malmaison, source dispendieuse de conflits et de rançons. Il fallait, pour cela, l'autorisation du pape qui, seul, pouvait autoriser d'aliéner les biens de l'église, la forteresse appartenant à l'église de Cambrai. Le pape acquiesce mais le nouveau châtelain, Gérard de Semousies, refuse de quitter la forteresse, soutenu par la comtesse de Hainaut, Marguerite de Bourgogne, prétendant que cela était feinte et ruse et que Pierre d'Ailly voulait le remplacer par un châtelain du parti du duc d'Orléans.

Jean Sans Peur (1404 - 1419) était le nouveau duc de Bourgogne, en lutte contre le duc d'Orléans pour exercer la régence de France, le roi Charles VI étant devenu fou. Jean Sans Peur finit par faire assassiner son rival en 1407 ; la guerre civile ravagea la France. Le gendre du duc d'Orléans, le comte d'Armagnac, voulut venger son beau-père. Le parti d'Orléans prit donc le nom d'Armagnac. Armagnacs et Bourguignons se disputèrent le pouvoir. La régente Isabeau de Bavière fut-elle du parti bourguignon ? Les Anglais profitèrent du désordre. L'assassinat de Jean Sans Peur, en 1419, par un Armagnac,

augmenta encore la confusion. Jean Sans Peur s'appuya sur le Cateau pendant son règne. Le nouveau seigneur-évêque lui facilita la tâche.

En 1411, Jean de Gavre succéda à Pierre d'Ailly devenu diplomate et cardinal. Il s'établit deux ans au Cateau. Jean de Gavre ou de Lens (1411 - 1430), fils du seigneur de Lens-en-Artois, nomme son frère Philippe de Lens, grand bailli du Cambrésis et lui donne l'usufruit de la seigneurie de Montrécourt, près d'Haussey, sur la Selle. Jusqu'à la Révolution, de ce jour, le bailli du Cambrésis sera de droit seigneur de Montrécourt.

Jean Sans Peur est batailleur. En 1414, il intervient à main armée pour rétablir l'ordre à Cambrai, où chanoines et échevins se querellaient une fois de plus. Le chroniqueur Monstrelet (bailli de Walincourt, donc du pays de Cambrésis) nous raconte la cause du conflit. Avec raison, les bourgeois craignaient que la guerre entre France et Angleterre ne surprenne Cambrai, en mauvais état de défense. Ils avaient souvenance d'Édouard III et du siège de 1338. Pour élargir et moderniser les remparts, il fallut empiéter sur les jardins des chanoines de St-Géry. Ceux-ci réclamèrent des indemnités. Les bourgeois ne payèrent qu'en quolibets ; les chanoines protestent auprès du duc de Bourgogne qui envoie son fils, le comte de Charolais, attaquer la ville avec Hector de Saveuse et 300 archers. La ville fut sauvée mais la campagne autour de Cambrai fut ravagée. Il semble que Le Cateau, possession personnelle du seigneur-évêque Jean de Lens, resta hors la lutte.

Les Cambrésiens avaient eu raison de se bien fortifier. Les Anglais avaient débarqué et occupé la Normandie. Le parti armagnac organisa un semblant de défense. La noblesse française se fit tuer à Azincourt. Ce fut un désastre. Les deux frères de Jean de Lens, évêque de Cambrai, Henri et Philippe de Lens, furent de ces braves qui tombèrent à la bataille d'Azincourt, le 25 octobre 1415. Jean de Lens les fit enterrer aux Cordeliers à Cambrai. Il leur fit élever un mausolée et dit sa volonté d'être enterré plus tard à leur côté. Ce qui fut fait en 1439.

Après la belle mais impuissante résistance d'Azincourt, les Bourguignons prirent le pouvoir. Leur duc ne tenta rien contre l'envahisseur. Le prévôt de Paris craignait le pire. Invitant Jean Sans Peur à une entrevue à Montreuil, ils le tuèrent en présence du dauphin, le futur Charles VII (1419). Le nouveau duc, Philippe le Bon, livre Paris aux Anglais. Henri VI, roi d'Angleterre, à la suite du désastreux traité de Troyes, est, en 1422, à la mort de son père et de Charles VI, proclamé à Paris roi de France. Charles VII, roi errant, se disait mélancoliquement roi de Bourges.

Le Cateau sous la domination bourguignonne

Ce fut domination plus que protection. Le grand-duc d'Occident, Philippe le Bon (1419 - 1467), entourait de toutes parts le Cambrésis, isolé dans ses états... Artois, Flandre. Il restait le Hainaut, protecteur du Cateau. Les machinations du puissant duc l'annexèrent à la grande Bourgogne. Voici comment :

En 1417, la fille unique de Guillaume de Hainaut, comte d'Ostrevant, et de Marie de Bourgogne (mariés à Cambrai en 1385 en si grande liesse), devenait comtesse de Hainaut. Jacqueline de Bavière eut une destinée romanesque puis lamentable. En 1406, elle avait épousé, au Quesnoy, le fils du roi de France Charles VI, Jean de Touraine. Il y eut fêtes et chasses mémorables dans la forêt de Mormal à cette occasion. C'était un beau parti que le fils du roi de France. Il était, de par donation de son père, seigneur d'Arleux, de Crèvecœur, St-Souplet, Rumilly en tant que châtelain de Cambrai. France et Hainaut allaient marcher de pair en s'unissant. Mais le dauphin de France meurt en 1417. Tout s'effondre.

Jacqueline se marie avec Jean IV de Brabant. La voilà duchesse de Brabant. Fureur du duc de Bourgogne : ses troupes, puis celles du parti armagnac, menacèrent tour à tour la ville du

Quesnoy. De nouveau veuve, mais riche de ses douaires, Jacqueline est séquestrée par Philippe le Bon qui occupe le Hainaut en 1428. Comtesse de Hollande, elle vit dans un château, séparée par le duc de son troisième mari, un gentilhomme de modeste lignée ; séparée pour éviter toute descendance.

A la mort de l'infortunée Jacqueline (en 1436), comtesse de Hainaut, de Hollande, de Zélande, Philippe le Bon se fait attribuer l'héritage de celle qui fut la dernière protectrice du Cateau et sa cousine. Le Hainaut est rattaché à la Bourgogne, et comme Jacqueline avait dans son premier douaire la châtelainie de Cambrai, Philippe le Bon considère aussi ce fief, relevant de l'évêque, comme faisant partie de l'héritage. Le traité d'Arras le reconnaît châtelain de Cambrai. Dorénavant, le duc de Bourgogne considéra le Cambrésis comme terre d'occupation, l'autorité de l'évêque étant nominale pour le temporel. C'est lui qui choisira les châtelains du Cateau.

En 1428, Le Cateau passe donc sous la protection, c'est le terme officiel, du duché de Bourgogne. L'année précédente avait enfin été détruite la maléfique forteresse de la Malmaison qui, jusqu'au bout, coûta les yeux de la tête à l'évêque, au Cambrésis et au Cateau.

La fin de la Malmaison : Jean de Lens, comme Pierre d'Ailly, eut de perpétuels soucis avec sa forteresse dissidente de la Malmaison. Le mauvais exemple des seigneurs d'Esnes qui avaient eu tout profit et belle somme d'argent, sans compter la rapine, avait fait école. Le château fort fut enlevé par surprise, un beau matin de 1427, par un seigneur d'origine anglaise, Jean Blondel, seigneur de Sailly, le lendemain de « Pasques closes ». Il avait été du parti du duc de Bourgogne et prit la forteresse « au nom du roy de France », Charles VII. Était-ce une ruse ? Le personnage semble être un aventurier, capitaine d'une bande prête à se vendre au plus offrant. Cachés dans les roseaux des fossés pleins d'eau qui entouraient la Malmaison, au petit jour, la bande s'empara du guet et se mit en embuscade devant le pont-levis. Quand le portier fit descendre le pont, les bandits l'assaillirent et l'égorèrent sans bruit. Ils purent ensuite pénétrer dans le donjon, sans trouver défense ni empêchement, « quoique, dit Monstrelet, ce fut la plus forte place et la mieux gardable qui fut sur les frontières des pays environnants ». Ils trouvèrent le châtelain, Watier de Baillon, dans son lit. L'incurie de ce « bel écuyer » était incontestable. A sa décharge, il faut reconnaître qu'il n'y avait alors aucun bruit de guerre dans la contrée.

L'évêque, alors au Cateau, partagea l'émoi des habitants et envoya des émissaires de la ville. Emissaires, qui étaient « deux de ses neveux, avec aucuns de ses gens et grande partie de la communauté dudit Chastel-en-Cambrésis », pour savoir qui étaient les auteurs de cette surprise. Ennemis (parti de France) ou alliés (parti de Bourgogne) ? On leur cria du haut des murailles « Bourgogne et Luxembourg », ce qui les rassura. Mais c'était feinte et déloyauté. Cependant, Jean Blondel accumulait renforts et munitions et parcourait le Cambrésis et au-delà, « faisant maux inestimables » de brigandage jusqu'au pays de Liège.

NB : « Bourgogne et Luxembourg » : Cri de guerre de ceux de Philippe le Bon qui bataillaient sous le commandement de son connétable Jean de Luxembourg, bâtard de St-Pol, chambellan ducal, qui possédait terres au Cateau et le château fort de Beau-Revoir, dont la tour est toujours debout, vestige de la prison de Jeanne d'Arc.

Audacieux, Jean Blondel tenta plusieurs fois d'enlever « le Chastel-en-Cambrésis », mais les défenseurs le pourchassèrent chaque fois. Ils le poursuivirent même, lors d'une course épique, jusqu'à son repaire, tuant l'un de ses compagnons d'armes, Sauvage de Bernouville, gentilhomme du pays. Perplexe, Mgr Jean de Lens envoya alors un messenger au duc de Bourgogne, alors à Valenciennes, lui dire son affliction et lui demander si vraiment les

assaillants de la Malmaison avaient agi en son nom. Philippe le Bon lui révéla l'imposture et le mensonge et promit au seigneur-évêque aide et protection, « qu'il seroit conforté et aidé jusqu'à ce qu'il z'auroit sa dite forteresse ».

Mais Jean de Blondel résiste à toutes les admonestations du duc de Bourgogne. Il tient solidement la place avec son autre compagnon d'armes, Wallerand de Bourneville : promesses, menaces, entrevues, sommations, rien ne fait. Le siège de la Malmaison est décidé. La ville de Mons doit y participer mais se récusé. Le 24 août, jour de la St Barthélémy, l'évêque quitte Cambrai « en armes », se dirigeant vers Le Cateau. L'accompagnent « deux gentils escuiers, ses neveux », le seigneur d'Inchy, son beau-frère. Le duc de Bourgogne lui envoie en renfort le gouverneur de Lille, messire le Bègue de Lannoy, avec 400 hommes, le cousin de l'évêque, le bailli du Hainaut, messire Guillaume de Lallaing, et son frère prévôt, le comte de Valenciennes avec 700 hommes et « aultres gens d'armes ». L'absence des gens de Mons fait temporiser l'attaque car la forteresse est réputée imprenable.

Les négociations reprennent. Blondel refuse les offres du Grand Conseil de Bruges. Sommé une dernière fois et convoqué à Bouchain, il se soumet enfin car il sait que journellement « troupes et harnachements » s'accumulent en Cambrésis contre lui. Le duc de Bourgogne veut en finir et le seigneur-évêque acceptera l'accord conclu à Bouchain. « Jean Blondel, conclut Monstrelet, par force de mal faire vint à son intention et fut restitué en possession de tous ses héritages et bénéfices ».

Et au-delà ! L'aventure lui rapporte 4 000 écus, en plus des armes et bagages et biens que ses gens emportaient en sortant de la forteresse, qui fut remise finalement au gouverneur de Lille. Celui-ci s'engageait à la remettre au comte-évêque de Cambrai, son propriétaire, pour être démolie avant la Saint Jean-Baptiste 1428. Mais restait la grosse question : la note à payer Hélas ! Ce fut le Cambrésis qui paya les pots cassés et le rachat de la Malmaison au ravisseur et la solde et frais des « gens d'armes ». Églises, abbayes, curés, censiers gentilhommes, tout le monde dut payer la taille levée de façon extraordinaire pour détruire, à jamais, ce danger public : la Malmaison. La somme fut recueillie le 7 août 1428. La forteresse remise à l'évêque fut démolie en 1429. Il dut lui en coûter d'en donner l'ordre, malgré tous les déboires et toutes les tracasseries qu'avait occasionné à ses prédécesseurs, comme à lui-même, depuis 1255 cette mâle maison, non pareille et si bien édifiée. Jean de Gavre dut se souvenir de la devise de sa maison de Lens : « Raison le veut ».

1428 : Par lettre datée de Lille, Philippe le Bon confirme dans sa charge de gouverneur du Chastel-en-Cambrésis, de « gardien en son nom », Thomas de Forest dit Sarrazin, écuyer des seigneurs de Forest, entre Montay et Bousies. Celui-ci avait déjà occupé cette charge, puis ç'avait été Watier de Baillon, le « bel écuyer » surpris en son lit par Jean Blondel en la forteresse mal gardée de la Malmaison. Après la défaillance de Watier, Thomas de Forest reprit son poste de confiance, au nom du duc de Bourgogne. Sire Thomas avait épousé Marie de Poix

P. 115 et 116, Histoire de Forest : Cette forteresse aurait été démolie « par ordre des Anglais » qui auraient fait pression sur leur allié, le duc de Bourgogne, en cette année fatale pour eux de 1429 : l'année où Jeanne délivre Orléans. Adam Gélincq réunit les deux faits dans sa chronique : « Le siège des Anglais étant devant Orléans, vint une pucelle de l'âge de 19 ans, native du duché de Bar, appelée Jeanne, laquelle leva le siège et fut cause de remettre le roy Charles en son royaume », et il ajoute : « en cet an fut prise la forteresse de la Malmaison. La chute de la Malmaison marquait celle de la domination anglaise.

Jeanne d'Arc passa dans nos régions, comme prisonnière de Jean de Luxembourg, capturée sous les murs de Compiègne. Elle fut enfermée quatre mois, jusque fin septembre 1430, au

château de Beurevoir, à 20 kilomètres du Cateau. Puis Philippe le Bon la fit conduire à Arras sous bonne escorte. Elle tenta de s'évader de Beurevoir. Le passage de Jeanne, « la bonne Lorraine, qu'Anglais brûlèrent à Rouen » en 1431 demeura inaperçu. Des bandes armées ravageaient par intermittence le Cambrésis, telle celle des Ecorcheurs, signalée en 1437. C'étaient des troupes licenciées, vivant de rapine. Les capitaines Chabannes, Blanchefort et Lebron étaient à leur tête ; soldats errants, comme en toutes périodes troublées, qui étaient la terreur des pauvres villageois et qu'on pendait haut et court lorsque les forces régulières les surprenaient.

1433 : Le Cateau, « franche ou franque ville » : GG 45 : Comptes de l'église N.D. du Chastel : Le 10 février, il y est question de la franque ville du Castel (ville à franchises). Comme échevins de ladite franque ville : Jehan le Quesner, Jehan de Gutfromart, Gilles de St Vaast.

En 1439, le frère bâtard du duc, Jean de Bourgogne, fils de Jean Sans Peur, est élu évêque de Cambrai. Jean de Bourgogne (1439 - 1480) était alors étudiant à Louvain. Il reçut les ordres sacrés et ne fit son entrée solennelle à Cambrai qu'en 1442, le 10 juillet. Il y resta 8 jours, « joue à la paume avec deux religieux de l'abbaye de St-Aubert, après y avoir dîné », relate une chronique. Puis il vient au Cateau, où il fait aussi sa première entrée. Il y resta 2 jours, et rentre à Cambrai. Le 3 août, il partait pour tout de bon. Trois semaines de résidence épiscopale en tout et pour tout ! Il n'y reparut plus jusqu'à sa mort, en 40 ans d'épiscopat. Des vicaires généraux le remplacèrent pour le spirituel ; quant aux affaires temporelles, son puissant frère Philippe le Bon s'en chargea jusqu'en 1467, puis Charles le Téméraire qui lui succéda. L'évêque Jean de Bourgogne ne prêta le serment d'obéissance à l'archevêque de Reims, son métropolitain, qu'en 1461.

En 1435, le duc de Bourgogne se réconciliait avec le roi de France, Charles VII, qui rentrait à Paris. Mais les Anglais tenaient encore certaines places fortes et étaient expulsés de la Gironde au Calvados et aussi de nos régions, où s'étaient accrochées des troupes isolées. C'est ainsi que Le Cateau était occupé par une garnison de 200 hommes commandée par un capitaine anglais, Guillaume Crinton.

1479 : Libération du Cateau

Ils en furent délogés le 17 novembre 1449 par les comtes de Nevers, de Clermont et Dunois, le valeureux compagnon de Jeanne d'Arc, avec 4 000 soldats, après une résistance de 7 jours. La garnison anglaise sortit du Cateau avec les honneurs de la guerre. Finalement, les derniers Anglais furent refoulés sur la côte. Ils ne conservèrent que Calais sur le sol français.

NB : Le cordelier Hugues Tournet, religieux cambrésien, fut évêque suffragant de Jean de Bourgogne puis, avant 1479, Henri de Berghes devint coadjuteur de Cambrai (Le Glay, Cameracum, page 85).

La puissance du duc de Bourgogne allait croissante. Avec la Toison d'Or, ordre de chevalerie créé en 1430, il apaisa bien des nobles mécontents et récalcitrants, qu'il enchaîna de la belle chaîne d'or de cette décoration insigne.

En 1451, le duché de Luxembourg s'ajoutait au comté de Namur (1429), au duché de Brabant (1430), aux possessions de la maison de Bavière après la mort de Jacqueline. Les prince-évêques de Cambrai, Utrecht, Liège étaient membres de sa famille. C'était, sauf le titre et la Lorraine, un nouveau roi de Lotharingie et son fils portait le titre de comte de Charolais.

L'antique Saint Empire Romain Germanique était au déclin. Frédéric III avait encore été sacré à Rome et défendait les prérogatives impériales. Les échevins de Cambrai en appelaient encore à l'Empereur lorsque Jean de Bourgogne ou son frère le duc amenuisaient leurs privilèges, se souvenant alors que leur ville avait l'indépendance de ville d'empire. Par trois fois, en 1455, l'Empereur dut leur réclamer 40 hommes à cheval et 4 chariots de munitions pour contribuer à la lutte contre les Turcs qui menaçaient la Hongrie. L'évêque refusa mais les échevins se décidèrent enfin à envoyer un représentant, Simon Colpin, discuter de la demande, en 1460, « par devers notre souverain seigneur l'empereur, lors étant en la ville de Vienne en Autriche ». Le Cateau alors devait vivre enfin en paix.

1462 : Était alors châtelain du Cateau messire Claude de Roche, au lieu de son père Mgr de Berzis, apparenté à cet Anthoine de Roche, baron, escuié, seigneur de Berry Ligny, époux de Madame Philippe de Bourgogne, qui fonda l'office Ste Barbe en l'église N.D. du Cateau (GG 40, 1593)

(d'après Dom Potier qui, ensuite, nous renseigne sur des passages princiers en notre ville).

En 1460, d'après les chroniques de St-André, la comtesse de Charolais et sa suite, venant du Quesnoy, soupe et couche en notre ville. En 1472, c'est le comte de Charolais, devenu depuis 1467 le duc de Bourgogne, Charles le téméraire (1467 - 1477) qui, le lundi 16 novembre, « déjeune en son ost hors Busigny », vint souper et coucher en la ville du Cateau-Cambrésis, « et ce jour mon dit seigneur rompit son armée ». Le 18 novembre, le duc déjeune au Cateau pour aller souper et coucher à Cambrai.

Armées de nouveau qui rentrent en guerre. Charles le Téméraire l'avait déclarée à Louis XI (1461 - 1483) cette même année et essuyé un revers devant Beauvais défendu par Jeanne Hachette. Était-ce au retour de Picardie qu'il logea au Cateau ?

Le Cateau pendant les guerres de Louis XI avec la Bourgogne

L'année suivante 1473, Louis XI, fort de son artillerie moderne et mobile, « mes 12 pairs de France » appelait-il fièrement sa douzaine de puissants canons, contre-attaque. La garnison bourguignonne du Cateau, commandée par le prince de Chimay, n'y peut résister. « Notre ville, écrit Dom Potier, est pillée et incendiée ». Il n'en reste intact que sept maisons et l'abbaye en partie car ses deux clochers sont brûlés.

Puis c'est la trêve et la paix de Senlis. Souvent, garnisons bourguignonnes et françaises campent face à face, fraternisent pendant les trêves pour achever en commun la mise à sac des pauvres cités dévastées.

Louis XI change de tactique. La diplomatie et la ruse doivent l'emporter sur les guerres ou, du moins, les prévenir ou retarder. Il appuie les projets ambitieux de Charles le Téméraire. Le puissant duc en a assez d'être suzerain du roi et de l'empereur. Il brigue la couronne royale. Louis XI songe que son fils le dauphin Charles (né en 1470 et âgé de 4 ou 5 ans) pourrait épouser Marie de Bourgogne, la fille unique de son voisin, qui va régner sur les Pays-Bas et la Belgique. Beau parti. En sous-main cependant, il travaille sourdement contre Philippe. Ce dernier est d'accord aussi avec l'empereur Frédéric III qui est occupé avec les Turcs, à peine chassés de Hongrie (en 1450). Les Turcs ont pris Constantinople et ont mis pied en Europe.

La cérémonie du couronnement est prévue à Trèves. L'empereur et le roi y assisteront. Ils en ont été empêchés. Les évêques, réunis pour le sacre, attendent huit jours. Charles le Téméraire perd patience. Il apprend avec colère l'attaque du duc de Lorraine René (soudoyé secrètement par Louis XI). Le duc de Bourgogne abandonne Trèves et les projets de couronnement pour châtier le rebelle qui s'est réfugié et fortifié dans Nancy, sa capitale.

Charles vole assiéger Nancy. La Lorraine est le dernier morceau de la vieille Lotharingie, un des joyaux de la couronne royale reconstituée, de la Belgique de Jules César. Le siège est âpre et dur. Hiver terrible. Les Nancéens sont affamés par deux mois et demie de privations. Mais Suisses et Lorrains sont de valeureux adversaires. Les Bourguignons sont battus et Philippe, le duc Téméraire, tué. On le retrouve mort. On prétendit qu'il fut assassiné. On en accuse naturellement le roi de France. Devant Nancy disparut le dernier duc de Bourgogne.

Le téméraire, le Hardi, Jean Sans Peur, épithètes données par l'histoire, après coup, comme Philippe II, le vainqueur de Bouvines, celle d'Auguste ; le Sage à Charles VI, le Débonnaire au peu habile fils de Charles l'empereur ; Charles le Grand l'appelaient les Allemands, « Carolus Magnus », Charles Magne répliquaient les Français. A cette époque de Louis XI, qui eut mérité l'épithète de madré et de finaud par sa politique... machiavélique, rois et empereurs porteront dorénavant des chiffres et non plus des surnoms. C'est l'ère des temps modernes où va luire la nouvelle fortune d'un empereur et de l'empire, dit St Empire Romain : ascension des Habsbourg ou maison d'Autriche.

1477 : Louis XI ne perd pas de temps. Sitôt le coup de théâtre européen qu'est la mort violente de Charles le Téméraire, il revendique l'héritage de Marie de Bourgogne, sa future bru : Artois, Bourgogne, Franche Comté et envahit le Cambrésis, marche des Pays-Bas. Prudent, il avait, dès 1463, racheté la châtelainie de Cambrai avec les villes de la Somme.

Occupation française du Cateau : Dès la nouvelle de la mort du duc de Bourgogne, Louis XI envoie Mgr de Moy, avec des troupes, vers St-Quentin (février 1477) qui entre dans la ville au bout de deux jours. De là, à Beaurevoir, Crèvecœur, places fortes, et ensuite vers Le Cateau [qui] furent occupés. De Caudry sont envoyés à Cambrai trois seigneurs porteurs de lettre royales revendiquer l'entrée de la ville pour les forces de Louis XI comme châtelain et gardien du Cambrésis. La ville se rendait aux intrigues de l'astucieux seigneur de Maraffin qui fut nommé gouverneur de Cambrai et capitaine du château de Selles, qu'il occupa et mit en état de citadelle défensive. Les Cambrésiens s'étaient plaints de ce que les fleurs de lys remplaçaient partout l'aigle impérial. Maraffin devint leur tyran. On l'appelait « l'évêque Maraffin » car il était seigneur despotique. Il fait expulser, emprisonner ou décapiter les mécontents, tel Colard Pingre qui réclamait la neutralité de Cambrai, ville impériale.

Misères du Cateau : Le Cateau souffre simultanément. Des troupes venues de Maubeuge et commandées par le sieur Lalpart, ont nuitamment surpris la ville et terriblement rançonné les habitants. Les soldats de Maraffin continuèrent le pillage et l'incendie. Le clocher de l'abbaye, rebâti depuis peu, [et] la grange, bondée de belles récoltes, flambent (c'était donc après les moissons, en automne). Le 30 novembre, nouvelle attaque, suivie de disette et famine (d'après la chronique de Dom Potier). Cependant, apprenant l'invasion du Cambrésis et la reddition de Cambrai et les malheurs du pays, l'empereur Frédéric III protestait contre le traitement que Louis XI faisait subir aux villes impériales de Verdun et de Cambrai et récidivait en 1479 : « Cambrai, disait-il, est membre de l'empire dont elle dépend directement ».

Louis XI était venu à Cambrai en 1477 et 1478, avait déposé Jean de Bourgogne, qu'il avait remplacé par l'évêque d'Agde et divers dignitaires. Mais à l'approche du roi des Romains, Maximilien d'Autriche, Louis XI promit de remettre Cambrai en sa neutralité primitive. On peignit à nouveau les armes de l'empereur aux portes avec, entre les pieds de l'aigle, les armes du comté de Cambrésis (les 3 lions d'or sur fond d'or) sur ordre du roi, qui fit payer les peintres par les Cambrésiens. Il expliquait ainsi sa brusque volte-face par cette boutade rapportée par le chroniqueur Molinet : « Vous ôterez quelque soir nos armes royales et vous

y logerez en place votre oiseau, et vous raconterez qu'il s'en était allé divertir et s'en était revenu en son nid, comme font hirondelles qui reviennent au Printemps ».

Tout cela était feinte et comédie, même la trêve signée, car Maraffin tenait toujours la citadelle de Selles et rançonnait la ville rendue fictivement à l'Empereur ou à son fils Maximilien. Celui-ci l'emportait sur le dauphin de France. Ils étaient tous deux prétendants à la main de l'unique héritière de Bourgogne, Marie, qui devait amener en dot à son mari les Pays-Bas.

Mais les États de Belgique veillaient. Ils veillaient avec prudence sur la riche héritière dont dépendait leur avenir. Elle avait 20 ans. Le futur Charles VIII était bien jeune ; cependant les conseillers des Pays-Bas inclinaient pour l'alliance française. Louis XI promettait, mais que valaient ses promesses car ses actes et sa fourberie lassèrent ses partisans. L'Empereur Frédéric III l'emporta. Il accepta pour son fils le rôle de « prince-consort ». Marie reste duchesse de Bourgogne, duché qui sera nominalement indépendant et toujours gouverné par un membre de la maison ou descendant de Marie de Bourgogne. De fait, jusqu'à la Révolution française, c'est un membre de l'ancienne famille ducal qui gouvernera les Pays-Bas. Marie devint donc souveraine des Pays-Bas et gouvernante, et non son mari qui, avant de devenir empereur, sera appelé « Archiduc d'Autriche » par ses sujets des Pays-Bas.

Maximilien fut le dernier des Don Quichotte, aimé de son peuple, chevalier errant et charmant. Il écrivait à Marie de Bourgogne : « *Si nous avons la paix, nous serions au jardin des roses* ». Et c'était toujours la guerre. Hélas ! la mort accidentelle de la duchesse Marie en 1482 allait briser le bonheur de l'archiduc. Deux enfants de cette union très courte étaient nés : Philippe et Marguerite.

Maraffin dut être expulsé par une véritable expédition de son château de Selles, et Cambrai respira, craignant une nouvelle attaque venant de France. C'est ce qui arriva bientôt.

Les Français au Cateau en 1479 : Le 29 mai 1479, Cambrai recevait un renfort de 400 lances, envoyé du Quesnoy par Boussu, capitaine de cette place. Car l'on venait d'y apprendre que les Français avaient repris et brûlé Crèvecœur et qu'ils étaient au Cateau, menaçant la cité épiscopale, où M. de Fiennes, du parti bourguignon, avait remplacé le cupide Maraffin. Les deux partis occupèrent d'ailleurs en même temps Le Cateau et je cite Dom Potier en cette même année malheureuse : « *Comme en une ville abandonnée, François et Bourguignons, ensemble, chacun en son quartier, se tinrent en la dite ville, en ses tours et à ses portes, faisant pilleries et dommages* ».

Henri de Berghes (1480 - 1502), nouvel évêque de Cambrai, délivra Le Cateau, s'appuyant d'une part sur ses hautes relations - il fut exécuteur testamentaire de feu Jean de Bourgogne et le candidat au siège de Cambrai de la duchesse de Bourgogne et de l'archiduc Maximilien, son mari - et [d'autre part] sur la force armée représentée par son frère Cornil, gouverneur de Cambrai. Il obtint l'évacuation de sa ville seigneuriale contre paiement d'une forte indemnité.

Cambrai vivait dans l'inquiétude et la misère. Les Français avaient fait faucher le blé en herbe et la famine accablait le Cambrésis.

Les alertes, d'ailleurs, furent fréquentes et vives jusqu'à la fin de la guerre entre l'archiduc et le roi. Ainsi, le 7 août 1482, à l'heure où Henri de Berghes faisait son entrée solennelle à Cambrai, une escarmouche avait lieu aux portes de la ville entre Français et Bourguignons ; des coups de mousquets répondaient aux cloches sonnantes joyeusement à toute volée, et il y eut plusieurs hommes tués et blessés. Parfois, les soldats s'entendaient à merveille, comme l'exprime spirituellement les quatrains de Molinet sur la trêve de 1481 :

J'ay veu parmi ung voire
Franchois et Bourguignons
Ensemble en Cambrai, boire
Comme bons compaignons

Puis au champ, hors la ville
L'ung ou l'aultre chargier
Pour mettre en prison ville
Ou en mortel dangier.

Les efforts de Mgr de Berghes tentèrent à réconcilier archiduc et roy. Il y parvint. Ce furent les préliminaires du traité d'Arras (1482) à qui laissait à Louis XI toutes ses conquêtes du Nord : Artois, Flandre, Bourgogne et Franche Comté, héritages du duc de Bourgogne. La même année, le 21 septembre, était proclamée solennellement la grande neutralité de Cambrai. L'archiduc Maximilien l'avait publiée dès janvier 1480. Le roi Louis XI la reconnaissait à nouveau. Noël ! Noël ! criait le peuple alors que l'évêque entonnait le Te Deum. Louis XI mourait l'année suivante. Son fils Charles VIII, qui n'avait que 13 ans en 1483, rêvait de chasser les Turcs de Constantinople. Il s'arrêta bientôt à Naples. L'empereur Maximilien lutta contre lui dans le Milanais et notre Cambrésis connut enfin une ère de paix.

L'occupation du Cateau par Dom Jan de Chevillon (1491) : La tranquillité de notre ville, qui recouvrait prospérité dans l'ordre et le travail, fut à nouveau troublée par la ruse hardie d'un aventurier, émule de Jean Blondel, nommé Dom Jan de Chevillon. La victoire d'Anne de Beaujeu, régente de France sur le duc de Bretagne révolté amena le licenciement des soldats mercenaires à la solde de la France. En 1491, relate la chronique de Jean Molinet (chapitre 128), ces bandes de mauvais garnements furent bannies u royaume. Les récalcitrants furent pendus, leurs cadavres « repeuplèrent les gibets des champs et servirent de nourriture aux oiseaux du ciel, balancés au vent ».

En toute diligence, les autres déguerpirent et descendirent en Cambrésis, cherchant un repaire sûr d'où ils pourraient, en sûreté, « pillarder » les pays d'alentour. Ces brigands jetèrent leur dévolu sur la ville du Chasteau-en-Cambrésis, tenant neutralité, qui appartenait à Mgr de Cambrai. Ils étaient bien renseignés. Cette place était sans garnison et ses habitants n'étaient que de simples gens, pas guerriers pour un sol !

Voici le plan d'attaque des chefs de bande : l'espagnol Dom Jehan de Chevillon, disciple du bâtard Cardon, d'accord avec Gilles de Louvain, l'abbé de Soissons (nom de guerre d'un des bandits) décidèrent d'envoyer leurs complices loger dans la ville, comme de paisibles pèlerins de passage, afin que le lendemain, 8 février 1491, ils puissent aider les assaillants à s'emparer d'une porte du Chasteau. Dans la nuit obscure, les bandits s'étaient embusqués dans des granges auprès de la Porte Poilquien, plus tard la Porte Notre-Dame, au faubourg de Landrecies. Compagnies armées, cavaliers étaient dissimulés dans les cavées environnantes, rue de l'Ecaille, de Tupigny et des Arbalétriers. Au matin, quand le pont-levis fut abaissé, des bourgeois, long vêtus qui sortaient de la ville, furent prestement bâillonnés et dépouillés de leurs robes par les chefs de bandes qui s'en revêtirent, complétant leur déguisement de gens d'église, « en portant sous leurs bras psaultiers et bréviaires ».

L'un des premiers entrés en ville se mit au-dessus de la chaîne du tapecul (ou pont-levis), un autre poignarda l'un des portiers qui soufflait le feu en sa guérite. De pseudo-pèlerins, logés la veille en ville, peut-être au refuge de l'abbaye de Vaucelles, prêtent main à l'attaque. Mais un homme de la ville s'est aperçu de la manœuvre, il veut crier aux armes ; une dague « plantée au col » l'empêche de donner l'alarme. Sa femme se met à crier ; une épée la réduit à silence et de vie à trépas.

Signaux convenus sont donnés aux bandes hors de la ville. Et la ville fut prise, sans aucune résistance, par faute de bonne garde. Les bandits y entrèrent tous en criant : « Vive le Roi » (le roi de France). Et pourtant, le samedi précédent, ceux du château avaient été avertis de

faire bon guet et d'être sur leur garde car ils étaient menacés d'attaque. Mais les Catésiens d'alors « mirent tout en nonchaloir », disant : « on nous l'a déjà dit plusieurs fois et il n'est jamais rien survenu ».

Ces larrons furent d'horribles tyrans. Aussi, 20 à 30 habitants s'élançèrent désespérément dans une tour, y tinrent bon, puis se rendirent sur promesse de vie sauve. Mgr de Cambrai, Henri de Berghes, avait en son hôtel chevaux, meubles, amas d'avoine et de blé. Tout fut raflé et ramoné « par ces pillards », disant que tout cela appartenait au roy. Maîtres de la ville trois jours entiers, ils la tinrent close : on ne pouvait savoir ce qu'ils brassaient.

Finalement, ils se déclarèrent de la querelle de Mgr Philippe (Philippe le Beau, fils de feu Marie de Bourgogne et de l'archiduc Maximilien), qui était alors à l'Escluse. Ils se nommèrent « Philippus » (partisans de Bourgogne) et donnèrent leur sauf-conduit, délivré par Jean de Chevères, gentilhomme, à Mgr le comte de Vendôme ; et Dom Jehan de Chevillon délivrait de son côté sauf-conduit, comme lieutenant par délégation, à Mgr Philippe de Clèves, capitaine en Cambrésis.

La prise de sa ville du Chateau fit grand déplaisir à Mgr de Cambrai car elle lui portait grand préjudice, non seulement à son comté de Cambrésis, mais aux villes et pays voisins. Pour y remédier, il envoya un messager à Paris auprès de Mgr d'Esquerdes, bienveillant de la cité de Cambrai. Ledit seigneur en avertit le roy de France qui écrivit en substance à Mgr de Cambrai : « *Beau cousin, ces gens sont bannis de notre royaume, nous envoyons des commissaires pour les faire déloger au plus tôt car nous voulons entretenir la neutralité* ». Mgr de Cambrai nomme donc le sieur de Manville châtelain du Cateau mais Dom Jehan, revenant de St-Quentin, fortifie la place et se déclare « Philippus » à nouveau.

L'abbé de St-André fit « dévaler » secrètement, le long de la muraille, un garçon qui rencontra dans la campagne le nouveau châtelain et les gens de Cambrai, aidés des paysans, qui venaient au Chateau et les avertit de la puissante défense de la ville. Ils n'insistèrent donc pas. Et sept mois durant, ces bandits pillèrent le Cambrésis après leur refus d'obéir au roy de France. Ils se battirent avec d'autres garnisaires qui tenaient Le Quesnoy.

Enfin, la discorde se mit parmi ces « pillardeaux » installés au Cateau. Sur l'ordre de Dom Jehan, l'un des dissidents, espagnol de race, fut supplicié à la façon de son pays. Attaché nu, les membres écartés à un arbre, il fut tué à coups d'arbalète, son corps servant de cible, puis abandonné moribond. Ce trait des mœurs de ces bandits montre ce qu'eurent à souffrir nos ancêtres catésiens.

Bref, il fallut acheter leur départ. Pour 4 000 écus, Mgr de Cambrai rentra en possession de sa ville. Cette rançon, ce furent l'église de Cambrai, les bourgeois, marchands et nobles et, en partie aussi, les laboureurs et les paysans « qui, une fois de plus la payèrent ». Preuve de la faiblesse de notre seigneur évêque malgré ses puissantes amitiés.

Ému par les tribulations des Catésiens, Philippe le Beau, souverain des Pays-Bas, à la requête de Mgr de Berghes, remit aux Catésiens, en 1493, la somme annuelle (80 florins) qu'ils payaient au château de Bouchain (au comte d'Ostrevant) comme prince d'Alost (titre de Mgr Philippus, l'archiduc) pour sauvegarde, laquelle protection n'avait pas été du tout assurée.

Cinquante ans de paix allaient suivre pour notre Cambrésis. Mgr de Cambrai séjournait volontiers en son hôtel du Cateau. Il avait fondé l'hôpital du St-Esprit, rue St-Martin, auprès de l'église paroissiale, à droite en descendant. Il fit tracer une rue qui lui permettait de venir tout droit du palais à l'hôpital voisin. Cette rue débaptisée devrait reprendre son nom ancien de « ruelle de Berghes ». Une pierre de fondation aux armes de Mgr de Cambrai est toujours conservée sur la façade d'un immeuble élevé sur l'emplacement de l'hôpital.

Chef du conseil de Philippe le Beau, Mgr de Berghes, après son émancipation, en 1494, l'avait suivi au château de Blois. Devant l'archiduc flamand et le roi Louis XII, il avait célébré la

messe et reçut leurs serments de réconciliation. Toujours chargé de missions de confiance, Mgr de Berghes bénit, à Liesse, le mariage de Philippe le Beau, archiduc d'Autriche, avec Jeanne, fille de Ferdinand roi de Castille, et Marguerite d'Autriche, sœur de Philippe, épousait peu après Dom Juan, héritier du trône d'Espagne (1497). L'année suivante, notre seigneur évêque accompagnait ces époux prendre possession de leur royaume d'Espagne.

Il laissait la ville sous la garde du seigneur de Manville, Jean Creton, successeur de Pierre de Hérougrière (1490), après l'équipée audacieuse des « pillardeaux » de Dom Jan de Chevillon et ses complices. Jean Creton, le 11 septembre 1496, donne, au nom des échevins, à la corporation des tailleurs leurs statuts (lex sarto), nous rapporte Dom Potier, le chroniqueur de l'abbaye.

Mgr Henri de Berghes laissait en Cambrésis Jean Standon, docteur en Sorbonne, restaurateur du collège de Montaigu, pour vaquer aux affaires spirituelles du diocèse. Jean Standon était banni de France et de Paris pour avoir blâmé et condamné la conduite du nouveau roi Louis XII (1498 - 1515) qui avait répudié la sainte Jeanne de Valois, fille de Louis XI, afin d'épouser Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII, et de conserver le duché de Bretagne à la couronne royale.

C'est au retour d'Espagne que Mgr de Berghes mourut au Cateau, le vendredi 7 octobre 1502. En grande pompe, son corps fut conduit à Cambrai, mais Henri de Berghes laissait son cœur au Cateau. On le conserva précieusement dans la chapelle de l'hôpital du St-Esprit, en un vase d'albâtre, comme précieuse relique du fondateur. Mgr de Berghes avait été le bienfaiteur de l'abbaye de Fémy. Il laissait une maison, près de la porte St-Martin, attenant au refuge « l'hôtel de Fémy », à charge pour les moines « de prier Dieu pour son âme et celle de ses successeurs ».

Notre « Révérend Père en Dieu » Mgr de Berghes avait été aussi le protecteur d'un moine augustin, du couvent de Steen, en Hollande. Il avait été ordonné prêtre par l'évêque d'Utrecht en 1492. Sur la recommandation de son frère Antoine de Berghe, abbé de St-Omer, notre seigneur-évêque avait alors attaché à sa personne, comme secrétaire des lettres latines, « latinus secretarius », ce jeune moine, appelé Desideratus Erasmus. L'année, où Christophe Colomb découvrait l'Amérique, allait faire de l'Espagne une puissance continentale et coloniale, richissime par l'or et l'exportation des richesses au nouveau monde. Mgr de Berghes envoya le jeune Erasme à Paris, comme boursier au collège Montaigu, dont Jean Standon était alors le savant docteur et animateur, pour conquérir ses grades en théologie. Ainsi vécu en nos régions le célèbre humaniste Erasme, dont Montaigne fut l'un des disciples. Il aurait souhaité rapprocher les peuples en une même culture intellectuelle et fraternelle. Il aurait voulu une paix chrétienne universelle. En de nombreux écrits, il fulminait contre la guerre, « ce naufrage de toute bonne chose ». En 1504, il en appelait contre elle à Philippe le Beau, qui mourait deux ans après à 28 ans, et la raison de Jeanne de Castille, sa femme, appelée depuis Jeanne la Folle, sombrait dans le chagrin d'un veuvage cruel et imprévu.

Un enfant de quatre ans, Charles de Luxembourg, né en 1500, avec le siècle, allait leur succéder, héritier de la Bourgogne et des Espagnes. Son grand-père, l'empereur Maximilien, souvent en guerre, le confia à sa fille, Marguerite d'Autriche, qui, sous le nom de Marguerite de Bourgogne, son nom de flamande, le vrai, gouvernera, en 1507, les Pays-Bas au nom de son royal neveu et filleul, le futur Charles Quint. Erasme s'adressera au jeune empereur Charles Quint, en 1516, exhalant les plaintes de la paix foulée aux pieds, comme il s'adressait, en 1514, à l'évêque de Cambrai, Jacques de Croy, successeur de son bienfaiteur Henri de Berghes. La moitié de l'Europe, sous le nom de la sainte Ligue, s'était coalisée contre la France et l'impétueux Louis XII, vainqueur en Italie et vaincu ailleurs sous le nombre des ennemis trop nombreux. La paix était bientôt signée à Dijon (1514). En son épître à Jacques

de Croy, Erasme écrivait, des rois en perpétuels conflits, « ils devraient bien, en tant que princes chrétiens, s'occuper de la Paix pour l'amour du Christ ». Alors commençait ce 16^{ème} siècle, époque de la Renaissance humaniste. Avant le milieu du siècle, notre région voyait encore renaître aussi la terrible guerre.